

# Montpellier

## Notre Ville

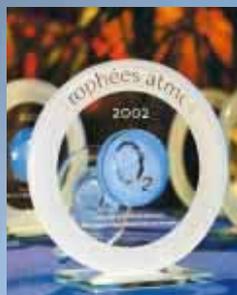
N°266  
FÉVRIER 2003

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



## Trophée Atmos 2002

**Montpellier lauréate  
pour son action en faveur de la  
qualité de l'air et donc pour la  
santé de tous les habitants,  
jeunes enfants, personnes âgées  
ou asthmatiques** cf page 15



Le jury était composé  
de représentants de l'Agence  
de l'Environnement  
et de la Maîtrise de  
l'Energie, de l'association  
des maires des grandes  
villes de France  
et des entreprises,  
BP France,  
Gaz de France,  
Electricité de  
France et  
France Télécom



© Hugues Rubio

**SOLIDARITE FRANCE AFGHANISTAN - SOLIDARITE MONTPELLIER-GHAZNI**  
**La plus grande opération de solidarité franco-afghane  
est lancée à Montpellier**

En juin 2003, des dizaines de véhicules, remplis à ras bord de matériel pour les écoles,  
collèges et lycées, partiront par bateau de Marseille pour Bandar-Abbas (Iran),  
puis par la piste jusqu'à Ghazni.

**A VOUS D'AGIR - MERCI**

(cf page 2)

## La coopération centralisée avec les villes de Ghazni et d'Herat en Afghanistan, c'est l'affaire de tous les Montpelliérains

La Ville de Montpellier participe à une grande opération de coopération au profit des villes afghanes de Ghazni et d'Herat. Tous les Montpelliérains qui souhaiteraient participer à cette action de solidarité sont les bienvenus.

**A**u mois de novembre 2002, dans le cadre de Cités Unies et avec son Président Bernard Stasy, une délégation de maires et de présidents de conseils généraux s'est rendue en Afghanistan. La délégation de Montpellier comprenait le maire, Bernard Fabre, adjoint au maire chargé des Relations internationales et Alban Zanchiello, chef de cabinet du maire. La délégation a séjourné à Kaboul, Ghazni, Bamyan et Herat, ville d'un million d'habitants à la frontière de l'Iran (cf. article paru dans Montpellier Notre Ville de Janvier 2003). Aujourd'hui des décisions sont prises : Montpellier va travailler avec Ghazni, ville en pays pachtoun, et avec Herat en zone iranophone d'Afghanistan.

### UNE GRANDE OPÉRATION DE COOPÉRATION

• **A Herat**, Montpellier agira dans le cadre de la fédération hospitalière française qui travaille avec tous les hôpitaux des grandes villes d'Afghanistan. Le CHU de Montpellier fera l'audit de l'hôpital d'Herat et mettra en place les relations (soins, matériel, formation...) nécessaires. Il a également déjà convié le directeur de l'hôpital d'Herat à venir à Montpellier. Mais on peut aussi imaginer que si elles le souhaitent, certaines associations et ONG comme Médecins sans Frontière, Pharmaciens sans Frontière, etc. soient associées à cette action.

• **A Ghazni**, la coopération sera essentiellement le fait de Montpellier pour les réseaux de transport, de production d'électricité, de ramassage des ordures ménagères et pour l'enseignement. La Ville sera également assistée par la municipalité de Mulhouse pour l'aide à l'hôpital de Ghazni. Le déroulement de l'opération sera le suivant : La Ville de Montpellier va se procurer, auprès de TaM et d'autres villes du réseau de Transdev, quelques dizaines de véhicules, pour mettre en place, au 2<sup>e</sup> semestre 2003, un réseau de transport en commun dans la ville de Ghazni. Elle va également mettre à la disposition des associations plusieurs dizaines de bennes à ordures, en état de marche et pas trop sophistiquées, pour mettre aussi en place un réseau de ramassage des ordures dans cette agglomération de 500 000 habitants. Elle enverra également, pendant quelques semaines, une mission de mécaniciens de TaM et des services techniques de la Ville, accompagnés de traducteurs en dari (c'est la langue quasi officielle de l'Afghanistan d'origine perse. A Ghazni on parle le Pachtou, mais tous les Pachtouans parlent aussi dari). Cette mission sera chargée d'apprendre aux mécaniciens du cru le fonctionnement et l'entretien des véhicules de transport et de ramassage des ordures ménagères.

Le convoi partira par bateaux de Marseille au mois de juin, jusqu'à Bandar-Abbas, un port du sud de l'Iran sur le Golfe Persique. A Bandar-Abbas le gouvernariat et la mairie de Ghazni enverront des chauffeurs pour mener sur 1 800 km, les véhicules jusqu'à Ghazni par Herat.

### BESOIN DE GÉNÉRATEURS D'ÉLECTRICITÉ ET DE MATÉRIEL SCOLAIRE

Il faut que dans les bateaux, ces véhicules soient pleins de matériels. Le chargement peut être de deux ordres : • **des générateurs d'électricité** à essence, gazoil, etc. Les Afghans disposent, en effet, de pétrole, mais n'ont pas d'électricité. Les administrations ne s'éclairaient que quelques heures avec des appareils de fortune. Nous lançons donc un appel à toutes les entreprises, mécaniciens, garages, etc. qui possèdent ces matériels, afin qu'ils prennent contact avec nous. La Ville de Montpellier accepterait les dons, mais serait aussi disposée à faire des achats à prix raisonnables.

• **du matériel scolaire**. La délégation a visité un des 85 collèges de garçons et un des 25 collèges de filles du secteur. Si l'intelligence et le regard brillant des élèves en dit long sur leur volonté d'apprendre, le dénuement est au-delà de l'imaginable. Pas de tables, pas de chaises, pas de stylos, pas de livres, pas de papier, rien. A la question posée au professeur d'une classe de 150 jeunes filles assises à même le sol sur des nattes : "Mais comment font-elles pour apprendre ?", la réponse a été : "Elles essaient de se souvenir".

Il n'est pas utile d'envoyer des matériels trop sophistiqués. Ce que nous demandons à toutes les associations de soutien de la ville, qui prendront en charge le remplissage d'un véhicule, c'est du petit matériel de classe, celui nécessaire depuis l'école primaire jusqu'au lycée. Nous publierons prochainement des listes précises par communiqués de presse et par notes adressées aux associations, comités de quartier et ONG, qui souhaiteront se joindre à l'opération.

Tout doit être prêt pour le début du mois de mai, afin que le chargement s'effectue dans la 2<sup>e</sup> quinzaine de mai 2003. Déjà plusieurs dizaines de volontaires se sont fait connaître. Mi-février, Bernard Fabre fera une conférence avec tous les intéressés à la Maison des Relations internationales afin de tout préciser. Parallèlement, un comité des Afghans en résidence régulière ou temporaire à Montpellier a été constitué pour piloter l'opération avec la municipalité. Son président est Habib Aider qui a présidé l'organisation des élections des Afghans de France pour la Loya Girga.

**Pour tout contact, écrire à l'adresse suivante :**  
**Bernard Fabre, adjoint au maire**  
**A l'attention de M. Doucet-Carrière,**  
**chargé des relations internationales**  
**Maison des Relations internationales**  
**Mairie de Montpellier - 1 Place Francis-Ponge**  
**34064 Montpellier Cedex 2**  
**Tél. 04.67.34.70.11 - Fax 04.67.34.59.02**  
**Mél relations.internationales@ville-montpellier.fr**

## Un budget 2003 sous le signe de l'excellence financière et de la solidarité

Le budget 2003, qui sera voté par le conseil municipal le 6 février, concrétise la volonté de donner la priorité aux services de proximité.

**A** l'heure où les lois Voynet et Chevènement sur la réorganisation du territoire national, largement reprises par le Gouvernement Raffarin, produisent leurs effets, il n'est pas sans intérêt d'apprécier les modalités d'intervention dans la vie économique et dans le secteur de l'emploi des diverses collectivités territoriales à Montpellier, dans l'Hérault et en Languedoc Roussillon

• Le budget 2003 de la Région (fonctionnement et équipement confondus, sans opérations d'ordre, plus budgets annexes), c'est 628 millions d'euros.

• Le budget 2003 du Département de l'Hérault c'est 796 millions d'euros, nettement supérieur donc à celui de la Région Languedoc-Roussillon.

• Le budget 2003 de l'Agglomération de Montpellier, voté à la quasi-unanimité le 23 décembre (74 voix pour, 1 contre) c'est 389 millions d'euros.

• Le budget 2003 de la Ville de Montpellier que nous allons présenter, c'est 312 millions d'euros.

Ainsi si l'on ajoute le budget 2003 de la Ville (312) et celui de l'Agglomération (389), le budget de ces deux collectivités atteint 701 millions d'euros soit un peu moins que celui du Département de l'Hérault et 40 % de plus que celui de la Région Languedoc-Roussillon.

Au passage, ces comparaisons illustrent la faiblesse des budgets des régions françaises par rapport aux régions espagnoles, allemandes ou italiennes. Ceci est gravement dommageable et il faut espérer que les prochaines lois de décentralisation, évoquées par le nouveau Gouvernement remédieront à ce lourd handicap des régions françaises qui sont des nains budgétaires en Europe. La nouvelle Agglomération de Montpellier s'ajoutant à la Ville dans le paysage institutionnel actuel apparaît donc comme la troisième grande puissance financière de la région avec le Département de l'Hérault et assez nettement derrière la Région Languedoc-Roussillon.

### BUDGET 2003 : DES CONTRAINTES NATIONALES RELATIVEMENT DURES

Les ressources d'un budget municipal sont d'abord abondées par les dotations de l'Etat. L'année 2003 est marquée par une baisse assez nette du concours du Gouvernement de M. Raffarin aux Collectivités Locales.

La dotation globale de fonctionnement dont l'indexation repose sur des critères macro-économiques, avait augmenté en 2002 de 3 % sous le Gouvernement Jospin. En 2003 cette hausse ne sera que de 0,5 %. Les abondements exceptionnels que le précédent Gouvernement avait affectés aux dotations de solidarité en 2002 sont en réduction massive cette année de 75 %.

La taxe sur les débits de boissons qui revenait aux communes a été supprimée et ne sera pas intégralement compensée par le Ministère des Finances. Enfin, sur plusieurs projets en cours : grands projets de ville, contrat local de



La délégation Montpelliéraine en Afghanistan en novembre dernier

sécurité, le Gouvernement recule ou renâcle sans s'engager clairement. L'avenir dira si s'il s'agit d'un retrait financier ou d'audits approfondis.

## BUDGET 2003 : D'IMPORTANTES ÉVOLUTIONS STRUCTURELLES

Ce budget est le premier depuis la création de la Communauté d'Agglomération. Celle-ci a repris à la Ville de nombreuses compétences : opéra national, orchestre national, piscines, médiathèques, bibliothèque centrale, stade de la Mosson, palais des sports René Bougnol, etc. En termes de personnels, ce sont près de 440 employés municipaux qui quittent la structure urbaine pour rejoindre la structure d'Agglomération, faisant doubler brusquement d'un seul coup le nombre des fonctionnaires de la Communauté d'Agglomération qui passe d'environ 450 en 2002 à quelque 900 en 2003. Aussi, aux termes de la loi Chevènement du 9 juillet 1999, c'est la Ville de Montpellier qui devra verser une contribution de compensation de 4 millions d'euros à l'Agglomération. Le budget de la Ville de Montpellier se recentre donc au sein des missions de proximité : Grand Cœur, priorités aux écoles, à la vie sportive, aux maisons pour tous, à l'animation culturelle dans les quartiers, etc. Ceci se traduit largement tant dans le budget de fonctionnement que dans le budget d'équipement 2003 de la Ville.

## BUDGET 2003 : LES GRANDS AXES D'UNE POLITIQUE DE PROXIMITÉ

Déchargée des compétences d'intérêt communautaire, la Ville centre son action sur les services de proximité dans le centre, les quartiers et sur la qualité de la vie des Montpelliérains. L'équipe de Grand Cœur (15 personnes) s'installera fin mars dans l'ancien magasin Venture, au Boulevard du Jeu de Paume et commencera à déployer ses actions sur l'Écusson et le centre dans les 8 années à venir.

La volonté de la Ville de renforcer la démocratie de proximité se traduit par l'ouverture d'une **Maison de la Démocratie** au 16, rue de la République, à côté de la Gare, où se retrouvent adjoints au maire dans les quartiers, conseils de quartiers (7) et comités de quartiers. Cette nouvelle structure complète le dispositif de concertation mis en place depuis dix ans avec le Numéro Vert, le site internet, la commission Montpellier au Quotidien et les réunions que j'anime moi-même régulièrement avec l'équipe municipale dans les quartiers depuis près de quinze ans. Notons en particulier que dans ce budget les conseils de quartiers disposeront de sommes en notable augmentation par rapport à 2002.

**L'enfance, l'école, la petite enfance** restent les priorités absolues de ce budget.

Un nouveau service S.V.P. Ecoles permettra d'intervenir plus rapidement pour des petits travaux dans les écoles et verra ses effectifs augmenter de près de 50 % soit 7 personnes supplémentaires. Une Maison de l'Enfance sera construite à Port Marianne avec 75 places de crèche et de halte-garderie. La réhabilitation de l'ancienne Maison de l'Environnement, rue Lakanal, aux Beaux Arts ajoutera dans le même secteur 75 places supplémentaires, soit 150 au total pour faire face au récent baby-boom de Montpellier.

**L'opération Grand Cœur** va se traduire par des interventions dans l'habitation, le commerce, les équipements de proximité (crèches, écoles), la réhabilitation du patrimoine, la circulation, le stationnement (cf. carte dans ce même numéro), la propreté, le bruit, etc. La population sera largement consultée sur tous ces aménagements auxquels il faut ajouter deux nouvelles maisons pour tous, la maison Méline Mercouri à l'ancien domaine de Costebelle, face à l'Usine IBM, à Port-Marianne-Blaise Pascal et la maison pour tous Joachim du Bellay dans la maison Marie Caizergues à Boutonnet.

## BUDGET 2003 : UNE VISION À LONG TERME DU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

La construction de la **nouvelle mairie** avec ses équipements de quartiers, ses logements, ses commerces, ses restaurants, etc. va bon train. L'architecte sera désigné en juin 2003. La nouvelle mairie pourra ouvrir ses portes fin 2007-début 2008, à mi-chemin de la garrigue et de la mer. L'actuelle mairie sera vendue d'ici trois ou quatre ans. Le rêve du maire Pagézy, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, de développer Montpellier vers la mer, se réalise. Repris avec maestria avec Raymond Dugrand dans les années 1990, nous continuons l'action sous la responsabilité de Michel Guibal. Le passage du **plafond légal de densité** de 1 à 2 permettra de construire 1200 à 1500 logements nouveaux dans le centre, plus 400 à 500 logements sociaux. De nouvelles ZAC démarrent pour améliorer la qualité de vie des anciens et nouveaux Montpelliérains:

- En centre-ville la ZAC **Saint-Charles** accueillera un peu moins de 500 logements début 2004 et un peu moins de 5000 étudiants de l'université Paul Valéry en 2006.
- La ZAC **Nouveau Saint Roch** aura des fonctions d'habitation, de stationnement, de commerces, d'intermodalités en termes de transports et de développement des activités tertiaires de Montpellier. A partir des terrains libres de la gare de marchandises et du terrain Baurès, c'est tout le secteur de part et d'autre de la voie ferrée au-delà du pont de Sète, des avenues de Maurin et Gambetta et de la place du 8 Mai jusqu'à la place Salengro à l'entrée de Figuerolles qui sera profondément remanié et réhabilité dans les dix ans qui viennent.
- A proximité du Château d'O, le nouveau quartier **Malbosc** s'articulera entre parc et jardins familiaux autour de logements, de commerces, d'un groupe scolaire et d'un collège.
- Au sud-ouest de la commune, le long de la seconde ligne de tramway, de part et d'autre de l'actuel quartier des Sabines, deux nouveaux quartiers verront également le jour. A droite en descendant vers Saint Jean de Védas et Sète, le quartier s'appellera **Ovalie**, structuré autour d'un stade de rugby qui remplacera l'actuel stade Sabathé et qui aura 12 000 places. A gauche, en descendant toujours vers Sète, se développera le nouveau quartier des **Grisettes**, du nom des jeunes ouvrières du textile à Montpellier, à l'Age Classique, avec un grand parc, la ligne de tramway de Saint-Jean-de-Védas qui le traversera et un peu plus loin, un jour, le prochain Lycée de Montpellier au sud. Dans ces deux quartiers le programme de logements prendra en compte la mixité sociale et sera enrichi de commerces, de bureaux et d'équipements publics.

## BUDGET 2003 : UNE DETTE QUI TEND VERS 0 ; UN BUDGET SANS EMPRUNT

Depuis six ou sept ans, la Ville de Montpellier se désendette largement. Le Corum, qui est la plus grosse opération des dernières années avec des emprunts à 15 ans, est entièrement payé et reste propriété de la Ville de Montpellier, même s'il est géré par l'Agglomération.

Du fait de ce désendettement, l'annuité de la dette (capital et intérêt) baissera de 28% en 2003. Au rythme actuel, Montpellier pourrait très facilement atteindre l'endettement zéro. On peut simplement se demander si aujourd'hui c'est vraiment de bonne gestion alors que les taux des emprunts avoisinent les 2%. L'épargne brute se situera autour de 47 millions d'euros et l'épargne disponible pour l'investissement atteindra 38 millions d'euros. Ainsi, malgré un budget d'équipement en augmentation de près de



17% en 2003 par rapport à 2002, la Ville de Montpellier ne contractera aucun emprunt en 2003, comme en 2002. Les impôts, conformément aux engagements prévus, seront nettement, quant au taux, en dessous de l'inflation : un peu moins de 2% en 2002 ; Le taux à Montpellier sera en augmentation de 0,98%.

De 1995 à 2001, les emplois à Montpellier, comme la publié le grand journal économique Challenge, ont augmenté de 6% en sept ans, soit nettement moins que l'inflation de la période et nettement moins que 90% des grandes villes françaises de plus de 100 000 habitants. Il en sera de même pour la période 2001-2008, l'augmentation des impôts restera nettement inférieure à l'inflation.

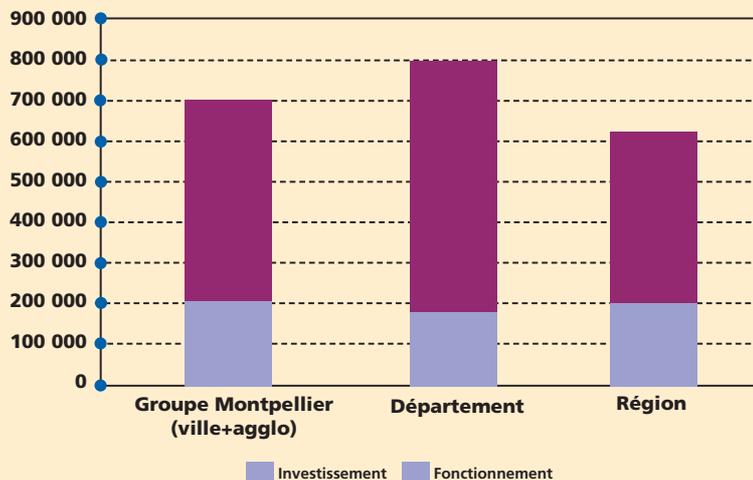
Quant aux grands axes de ce budget d'équipement en hausse de 17%, les cinq principaux secteurs à noter sont : l'école, la voirie, l'urbanisme, la solidarité avec un budget du C.C.A.S. en augmentation de 13% (construction d'une nouvelle maison de retraite à Port Marianne - Blaise Pascal) et enfin le développement durable.

**Georges FRECHE**  
H.E.C.

Professeur à la Faculté de Droit et Sciences Economiques de Montpellier

## BP 2003 ET BUDGETS ANNEXES EN K€

	investissement	fonctionnement	total
Ville	73 829	238 363	312 192
Agglomération	131 108	258 085	389 193
Groupe Montpellierier (ville + agglo)	204 937	496 448	701 385
Département	181 798	614 384	796 182
Région	201 627	427 323	628 950



# MONTPELLIER



## Déluge de pluie sur Montpellier, le 12 décembre

Les violentes précipitations qui sont tombées pendant plusieurs heures sur Montpellier ce 12 décembre ont causé d'importants dégâts et inondé de nombreuses voies. Ci-contre : le pont submersible de la Justice de Castelnau... complètement submergé, et un quai du Pirée... les pieds dans l'eau. (cf p. 14 le vœu voté par le conseil municipal du 19 décembre pour demander la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle)



## Le maire en visite à Lyon, le 4 décembre

A la suite d'une conférence donnée à l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon, George Frêche a rendu une visite de courtoisie à Gérard Collomb, maire de Lyon. Entre autres sujets évoqués par les deux magistrats, la possibilité d'organiser à Montpellier, une fête de la Lumière telle que celle qui fait scintiller quatre jours durant en décembre la cité lyonnaise.



## 12 000 enfants invités par l'Orchestre national à l'Opéra Berlioz, les 17, 19 et 20 décembre

Pas moins de 12 représentations ont été nécessaires pour permettre aux enfants des écoles de Montpellier et de l'Agglomération d'assister au concert donné en leur honneur par l'Orchestre National de Montpellier. Au programme : Pucinella d'Igor Stravinsky... et toute la magie du lieu et du son de l'orchestre.



## Vernissage de l'exposition "Les talents de l'Age d'Or", le 19 décembre

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, les travaux réalisés dans les ateliers des clubs Antonin-Balmes, Le Lac, Lemasson, Jacqueline-Maillan, Les Aubes et Vincent-Scotto ont été exposés au CCAS dans le hall de l'Age d'Or pendant le mois de décembre. Les œuvres : des peintures, sculptures, modelages, broderies et patchworks d'une grande qualité artistique ont confirmé certains talents et en ont révélé d'autres. On reconnaît notamment lors de l'inauguration, Ghislaine Bégin, adjointe au maire, et Marlène Castre, conseillère municipale.



## Le Conseil municipal des enfants au grand complet lors de son investiture, le 17 décembre

Soixante-six conseillers municipaux enfants ont été élus par les élèves des classes de CM2 des écoles élémentaires Georges-Siménon, Voltaire, André-Boulloche, Léopold-Sedar-Senghor, Franklin-Roosevelt, Condorcet, Jules-Ferry, Charles-Daviler, Joseph-Delteil, Léo-Malet et Julie-Daubié. Réunis en assemblée plénière, salle des Rencontres le 17 décembre, ils ont officiellement été intronisés dans leurs nouvelles fonctions et ont pu présenter leurs nombreux projets aux élus du Conseil municipal de la Ville. Des projets qui concernent majoritairement la vie au quotidien dans la cité, les loisirs, le sport et la culture, mais aussi la solidarité, un thème auquel les jeunes élus sont particulièrement sensibles.

# en images



## Solidarité Montpellier-Nîmes, le 6 janvier

Georges Frèche a remis à Damien Alary, président du Conseil général du Gard de la part de la Ville de Montpellier et de la Communauté d'Agglomération, un chèque de 302 280 € au bénéfice de la population gardoise sinistrée lors des inondations de décembre dernier. Sur la photo de gauche à droite aux côtés du maire : William Dumas, 1<sup>er</sup> vice-président du Conseil général du Gard, Damien Alary et Bernard Cassurang, vice président du Conseil général du Gard, chargé des finances.



## Montpellier sous la neige, le 7 janvier

Si la vision de Montpellier sous la neige est inhabituelle, elle n'en reste pas moins féérique... Les services techniques de la Ville, qui avaient été alertés depuis la veille au soir de l'imminence des chutes de neige, avaient dès 4h du matin commencé les opérations de salage selon le plan d'urgence neige. A 7h du matin, en ce lundi de rentrée de vacances de Noël, quand les premiers flocons ont commencé à tomber, plusieurs tonnes de sel avaient déjà recouvert tous les axes routiers de première et deuxième urgence de la ville et également les accès des établissements publics, des écoles et des crèches...

Au total plus de 200 personnes appartenant aux équipes techniques municipales et à quatre entreprises de voirie et de la SMN ont été mobilisées. Et pas moins de 250 tonnes de sel et 50 tonnes de sable répandues dans la ville.



## Vœux de la municipalité aux Montpelliérains, le 9 janvier au Corum

Plus de 2 000 Montpelliérains, se sont rendus à la cérémonie traditionnelle des vœux du maire au Corum.



## Grande fête de l'Age d'Or au Zénith, les 8, 9, 10 et 13 janvier

Pendant 4 jours, les 4 800 seniors des quatorze clubs de l'Age d'Or étaient conviés par la Ville au traditionnel repas du nouvel an, dont le menu est si gourmand, et à son spectacle particulièrement prisé, tout en plumes, paillettes, danses et chansons... Aux côtés de Georges Frèche, lors de la présentation des vœux aux invités le 8 janvier, on reconnaît notamment Mesdames Rose-Marie Dauverchain, conseillère municipale et Christiane Fourteau, adjointe au maire, Philippe Saurel, adjoint au maire délégué à la Solidarité, André Vézinhét, président du Conseil général, Hélène Mandroux-Colas, Louis Pouget et Bernard Fabre, adjoints au maire.



## "EN UN MORCEAU"

Franc succès pour l'exposition "En un morceau" de Dominique Fabrègue qui a déjà reçu 8000 visiteurs. Cette costumière-plasticienne, qui a travaillé avec de nombreux chorégraphes dont Dominique Bagouet, présente des costumes pour la danse qu'elle a réalisés à partir d'une technique rare : la coupe en un morceau qui consiste à enrôler le tissu autour du corps pour en révéler le volume par le mouvement...  
A découvrir jusqu'au 16 février.

## SALON TRANSFAC : LE COUP DE POUCE AUX ÉTUDIANTS

Ce salon est destiné aux étudiants de niveau bac à bac + 5. Il a pour objectif de les aider à s'orienter ou se réorienter, en leur offrant un contact privilégié avec des professionnels.  
Les 19 et 20 mars, de 10h à 18h au Corum.  
Contact : salon@transfac.fr

## STADE LUNARET

Le stade Lunaret recherche des documents, articles de journaux et photographies retraçant son long parcours depuis sa création en octobre 1903, afin d'éditer une brochure à l'occasion de ses 90 ans. Vous pouvez contacter le club au siège, 23 rue Lakanal, tous les lundis de 18h à 20h ou téléphoner au 04 67 72 59 50.

## "L'IMMEUBLE QUI POUSSE" DISTINGUÉ

Sur une des trois affiches de la campagne en faveur de la qualité architecturale, lancée par le ministère de la Culture, afin de sensibiliser les Français à leur architecture quotidienne, Montpellier est à l'honneur avec sa très originale résidence du Château du Lez, dit "l'immeuble qui pousse". La façade de cette résidence présente en effet la caractéristique d'être composée de millions de graines qui laissent se développer une végétation luxuriante. A voir très prochainement... sur nos murs.

## PROCHAINES VACANCES SCOLAIRES

Vacances d'hiver, du 22 février au 10 mars 2003 et Vacances de Printemps, du 19 avril au 5 mai 2003. Début des vacances d'été, le 28 juin 2003

## HOTEL SAINT VINCENT

# Un hôtel quatre étoiles dans le centre historique

L'aménagement d'un hôtel de grand standing à proximité du Jardin des Plantes constitue un atout important pour le développement du tourisme et pour la vie économique du centre ville

Le 4 novembre 2002, la Ville de Montpellier a délivré à la société CLP Immobilier et Hurricane un permis de construire un hôtel quatre étoiles. Cet hôtel, construit sur les terrains de l'ancien foyer Saint Vincent de Paul, juste à côté du Jardin de la Reine, entre la rue du Faubourg Saint Jaumes et la rue du Carré du Roi, bénéficiera d'une situation privilégiée dans le centre historique et à proximité immédiate de sites et monuments très fréquentés par les touristes.

Pour Gabrielle Deloncle, adjointe au maire déléguée au tourisme, la construction d'un nouvel hôtel haut de gamme dans l'agglomération de Montpellier s'imposait : "Les capacités d'accueil de l'hôtellerie 4 étoiles, sont très insuffisantes au regard de la fréquentation touristique du département de l'Hérault, premier département touristique de la région avec 35 % de la fréquentation régionale. Et Montpellier a un déficit très important en terme d'hébergement haut de gamme pour accueillir en particulier la clientèle des festivals d'été, Radio France, Montpellier Danse, Printemps des Comédiens, etc. ainsi que les participants aux grandes manifestations, salons, congrès ou séminaires, organisés au Corum ou au parc des Expositions. Montpellier est la troisième ville de congrès de France. L'impact de cet établissement dans la vie économique locale ne peut être que positif." Un avis partagé par la commission départementale d'équipement commercial qui a

statué en faveur du projet, à l'unanimité des membres présents. Le projet a également reçu l'avis favorable de l'architecte des Bâtiments de France.

## REDONNER UNE UNITÉ ARCHITECTURALE À L'ENSEMBLE

Comme pour le chantier voisin de Saint Charles, il s'agit de redonner une nouvelle vie à des bâtiments désaffectés, chargés d'histoire, qui bénéficient d'une situation exceptionnelle.

Cet ancien foyer pour jeunes filles et personnes âgées est constitué d'un assemblage de constructions hétéroclites datant des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. Il dispose de deux jardins. Le premier, fermé sur trois côtés ouvre sur le jardin des Plantes au nord, sur la rue du Faubourg Saint Jaumes. Le deuxième donnant au sud sur la rue du Carré du Roi est partagé en deux par un haut mur. Les bâtiments s'élèvent sur quatre niveaux pour les plus hauts et compte tenu du dénivelé Nord / Sud, le bâtiment d'un étage est de plain pied sur le jardin sud.

Le projet de François Fontès, l'architecte de l'opération, consiste à redéfinir l'ensemble des espaces intérieurs pour répondre au besoins de la nouvelle structure : hall d'accueil, bureaux, bar, salle de conférence, salle de fitness, 40 chambres, espace de restauration et cuisine.

L'accès principal situé rue du Faubourg Saint



Jaumes sera aménagé différemment de l'existant en reculant l'actuelle porte monumentale d'environ 2,5 m afin de dégager un parvis de 40 m<sup>2</sup> sur l'actuel trottoir très étroit. Pour satisfaire aux exigences de capacité liées à un tel établissement, le deuxième niveau du bâtiment Sud Est sera surélevé d'un niveau, s'alignant sur la hauteur du bâtiment attenant (Sud Ouest), réalisant ainsi un front équilibré sur le jardin Sud. Un bow window sera réalisé à l'articulation du corps de bâtiment central (côté Nord) et du corps de bâtiment Ouest. Traité en légère saillie, il viendra remplir un retrait de façade disgracieux de l'existant, tandis que l'acrotère haute, passant au dessus, vient raccorder à l'angle droit les deux corps de bâtiment. Les jardins, réaménagés et mis en valeur, constitueront la touche de charme supplémentaire qui fera véritablement de cet établissement un lieu d'exception.



PERSPECTIVE D'INTEGRATION 1

Architecte de l'opération : François Fontès

# La Cuisine Centrale des Restaurants Scolaires fête ses vingt ans

Créée en 1982, la Cuisine Centrale des Restaurants Scolaires de Montpellier a fêté ses vingt ans au mois de décembre dernier. Une bonne occasion pour pousser la porte de ce service municipal dans lequel un million de repas sont fabriqués chaque année.

Inaugurée en 1982, la Cuisine Centrale des Restaurants Scolaires a fêté ses vingt ans au mois de décembre dernier. A l'occasion de cet anniversaire, les parents d'élèves élus aux Conseils d'écoles et les directeurs d'établissements ont d'ailleurs été invités à déjeuner dans vingt restaurants scolaires de la Ville de Montpellier.

C'est pour assurer la meilleure qualité des services et des prestations, mais aussi dans le souci permanent de maintenir sa politique sociale, que la Ville de Montpellier a fait le choix de garder les restaurants scolaires sous gestion municipale. (La participation maximale des familles est de l'ordre de 40% du coût total des repas, la Ville finançant en totalité les 60% restants). Un choix qui permet de garantir la qualité des produits et de veiller, grâce à des équipements ultra modernes et à l'adoption du principe de la liaison froide, au respect de la sécurité alimentaire.

Titulaire d'un agrément sanitaire européen, la Cuisine Centrale de Montpellier fonctionne en effet selon une organisation particulièrement rigoureuse qui se caractérise par deux éléments essentiels : la marche en avant des marchandises et du personnel et le respect de la chaîne du froid. Ces deux impératifs réglementaires, gages de sécurité biologique, sont à la base de tout le processus qui concerne chaque étape, depuis la conception des locaux jusqu'aux analyses de produits, en passant, par exemple, par la formation du personnel, l'entretien préventif des installations, le filtrage de l'air...

## PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET À LA QUALITÉ

Autant d'opérations de contrôle et de précautions régies par la méthode H.A.C.C.P. qui permet d'identifier les risques et de les analyser pour définir les points critiques en vue de les maîtriser.

### La cuisine centrale en chiffres (2002)

- 80 agents municipaux
- 78 restaurants scolaires livrés pour 114 écoles publiques maternelles et élémentaires (à ces restaurants, s'ajoutent 10 restaurants d'écoles et associations privées ainsi que 20 centres de loisirs associatifs)
- 8 000 repas fabriqués par jour en période scolaire
- 700 repas par jour en période de vacances
- 1 000 000 repas par an

#### Budget annuel

- Fonctionnement : 9 600 000 € dont 1 500 000 € de produits
- Investissement : 423 000 €

De la même manière, et dès l'élaboration du cahier des charges, des appels publics à la concurrence pour sélectionner les fournisseurs, la qualité et la sécurité alimentaires sont les éléments primordiaux de choix des



Georges Frêche et Max Léviata ont partagé le repas du 20<sup>e</sup> anniversaire avec les directeurs d'écoles et les parents d'élèves

produits. La Ville de Montpellier impose par exemple à tous les fournisseurs la fourniture de produits garantis totalement sans OGM, exige des documents attestant de l'origine des viandes ainsi que la fourniture des fiches techniques complètes de tous les produits afin que la qualitiennne de la Cuisine centrale en vérifie la composition. Pour ce qui est des menus, la diététicienne

de la Cuisine Centrale élabore un plan alimentaire en fonction des recommandations du Programme National Nutrition Santé (PNNS) en tenant compte des fréquences, de l'équilibre, des apports nutritionnels...

Les régimes médicaux, conformément à la réglementation, sont liés à la signature annuelle d'un projet d'accueil individualisé, sollicité par les parents et signé par les différents intervenants. Selon les cas, les enfants apportent leurs repas ou la Cuisine Centrale fabrique spécialement et livre nominativement des menus de remplacement dans le cadre de régimes standards. Les régimes de conviction (sans porc, sans viande) sont pour

leur part liés à la demande écrite annuelle des familles afin que la Cuisine Centrale fabrique et livre spécialement les plats de remplacement. Tous ces régimes sont fabriqués spécifiquement à l'attention des convives demandeurs et, en contrepartie, en raison des impératifs techniques de production, ces convives s'engagent à déjeuner tous les jours au restaurant scolaire.



8 000 convives par jour

**De la commande des denrées alimentaires jusqu'à la consommation des repas, comment fonctionne la cuisine centrale en "liaison froide" ?**

La liaison froide gérée dans le cadre de l'agrément sanitaire européen est le principe le plus sûr pour la fabrication et la livraison de repas en différé.

- Commande des marchandises 3 semaines avant la fabrication
- Fabrication des repas de 1 à 6 jours avant le jour de consommation
- Réception des marchandises sur un quai réfrigéré (+ 10°)
- Orientation des marchandises vers le lieu de stockage adapté, température neutre, positive, négative, différente selon les produits
- Dépalettisation, décartonnage, évacuation des emballages
- Déconditionnement des produits dans deux salles réfrigérées (+ 10°)
- Orientation des produits bruts pour leur traitement :
- Conditionnement en l'état en deux salles réfrigérées (+ 10°), comptage et conditionnement en caisses (fruits, biscuits, yaourts...), stockage en chambre froide expéditions (+ 3°)
- Préparations froides en salle réfrigérée (+ 10°), conditionnement en barquettes selon les grammages adaptés aux convives (entrées, fromages, rôtis...), stockage en chambre froide expéditions (+ 3°)
- Production chaude, cuisson en fours vapeur ou sauteuses des viandes et légumes, conditionnement en barquettes, refroidissement rapide en cellule en moins de 2 heures (+ 10°), stockage en chambre froide expéditions (+ 3°)
- Chambre froide expéditions (+ 3°), réception des produits finis provenant des 3 secteurs de production, répartition sur les 10 tournées de livraison la veille du jour de consommation
- Chargement des camions de livraison sur quai réfrigéré (+ 10°) le matin du jour de consommation, à 7h30
- Livraison des repas en camion réfrigéré (+ 3°), départ à 8h30
- Réception des repas dans les réfrigérateurs des offices des restaurants scolaires (+ 3°), 9h à 11h30
- Remise en température au maximum 1 heure des repas dans les fours à air pulsé (+ 130°) des restaurants scolaires.



# L'eau du robinet à Montpellier : une eau de source, une des moins chères de France

L'eau potable, fournie par le service de distribution publique de Montpellier, est une des moins chères des grandes villes de France.

Et en plus elle, est d'une exceptionnelle qualité.

Le magazine Capital d'octobre 2002 dénonçait le scandale du prix de l'eau dans les grandes villes de France. Chiffres à l'appui il apparaît qu'en dix ans, dans la plupart des villes, le tarif de l'eau du robinet a explosé, faisant apparaître jusqu'à 103% de hausse.

Dans ce contexte, les Montpelliérains ont de la chance. Louis Pouget adjoint au maire délégué le confirme et se félicite de l'excellent classement de Montpellier dans ce domaine : "Avec un prix de 2,25 euros pour un mètre cube, la ville est classée sixième des villes les moins chères, sur un total de 60 villes analysées.

Le tableau fait apparaître également, qu'avec une augmentation de 31% en dix ans, Montpellier est en deuxième position sur les 60 villes en ce qui concerne l'évolution des prix depuis 1992."

Les abonnés du service public d'eau potable montpelliérains bénéficient donc de tarif particulièrement bas.

Non seulement cette eau est bon marché, mais en plus elle est irréprochable sur le plan de la qualité.

traîtée par l'usine de clarification François Arago. La désinfection est réalisée par du bioxyde de chlore.

En cas de sécheresse exceptionnelle, certains étés, Montpellier dispose d'une eau d'appoint assurée par le canal de la compagnie du Bas Rhône Languedoc. Cette eau est traitée à l'usine de Portaly d'une capacité de 500 l/s.

Un suivi informatisé de télésurveillance et de télégestion de l'ensemble des installations de production et de distribution permet de contrôler, 24h sur 24h, la qualité et la quantité d'eau nécessaire aux besoins du service.

Globalement, en 2001, on peut noter une hausse des volumes distribués par rapport à l'année précédente de l'ordre de 3,77%.

La mise en service, en mars 2000, des réservoirs Valedeau (28.000 m<sup>3</sup>) et Hauts de Massane (12.000 m<sup>3</sup>) a permis d'accroître les capacités de réserve en eau qui représentent maintenant l'équivalent d'une journée moyenne de distribution.



Louis Pouget, adjoint au maire délégué aux services techniques

## Le service des eaux

Le service de distribution d'eau potable de Montpellier a pour mission de produire et de distribuer l'eau potable à l'ensemble des populations de Montpellier et Juvignac. Par ailleurs il dessert, par des livraisons d'eau en gros ou en secours, un certain nombre de communes limitrophes : Syndicat du Pic Saint Loup, de Salaison, Grabels, Prades le Lez, Monferrier sur Lez.

La gestion du service de distribution publique a été déléguée à la Générale des Eaux mais la Ville de Montpellier assure en direct la réalisation des études et des travaux neufs relevant de sa maîtrise d'ouvrage. Cette mission est confiée au service municipal des eaux qui assure également le suivi des conventions avec les collectivités partenaires et le contrôle de la gestion du délégataire conformément au traité d'affermage.

La région Sud de la Générale des Eaux dont dépend le service de Montpellier est certifiée ISO 9002 depuis le 29 décembre 1999 pour l'ensemble de ses activités : une reconnaissance de qualité du service dont toutes les villes ne peuvent pas s'honorer. Rappelons que l'assainissement est dorénavant de la compétence de l'agglomération.



Plus de 900 analyses sont effectuées chaque année

### UNE EAU DE SOURCE ABONDANTE ET CLAIRE

L'eau distribuée provient de la source du Lez. Elle est prélevée dans la nappe par une usine de pompage d'une capacité de 2000 litres / seconde. L'autorisation de prélèvement (arrêté de DUP du 5 juin 1981) est de 1700 l/s avec obligation d'assurer un débit minimal de 160 l/s dans le fleuve.

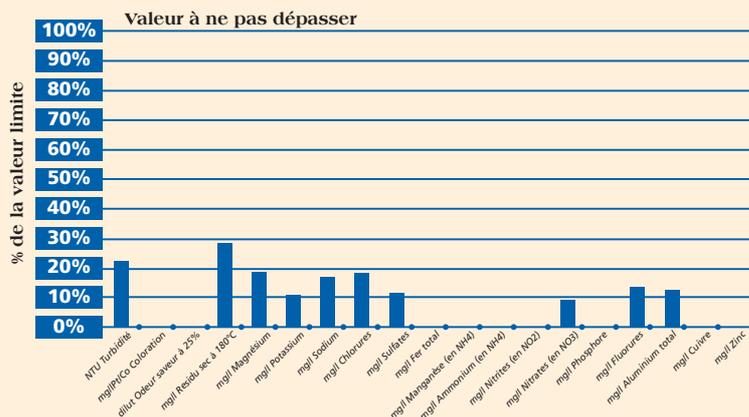
Le volume annuel prélevé en 2001 est de 34.337.040. mètres cubes. L'eau brute est

### UNE EAU DE TRÈS GRANDE QUALITÉ ET SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Directement pompée dans la nappe phréatique, filtrée par les calcaires du karst, l'eau du Lez est d'une excellente qualité. Le processus de production est contrôlé en continu au niveau de la source du Lez et au niveau de l'usine François Arago. De plus la fiabilité de la désinfection permet de garantir, à longueur d'année, une eau de qualité irréprochable sur le plan bactériologique.

La fréquence des analyses du contrôle sanitaire ainsi que les paramètres à analyser

### QUALITÉ DE L'EAU À LA PRODUCTION 2001



sont fixés par le décret 89-3 du 3 janvier 1989. Les prélèvements sont faits par le laboratoire régional officiel, à savoir l'Institut Bouisson Bertrand, sur 26 points différents. En 2001, 919 analyses ont été effectuées, se répartissant en :

- 820 analyses au titre du programme de surveillance officiel défini par la Ddass conformément à la loi sur l'eau
  - 23 analyses liées au suivi interne du service production
  - 76 analyses réalisées au titre du suivi de qualité locale.
- L'eau consommée doit être "propre à la consommation" (code de la santé publique article L.19). Pour répondre à cette exigence, la qualité de l'eau est appréciée par le suivi de paramètres portant sur :
- la qualité micro biologique (4 paramètres)
  - la qualité organoleptique (3 paramètres)
  - la qualité physico-chimique due à la structure naturelle des eaux (9 paramètres)
  - les substances indésirables (16 paramètres)
  - les substances toxiques (10 paramètres)
  - les pesticides et produits apparentés

Les consommateurs Montpelliérains apprécieront de disposer d'une eau peu chère, pure, et sans risque de pénurie. Ils auront certainement à cœur également d'avoir un comportement citoyen et de prendre toutes les mesures possibles pour ne pas gaspiller le bien le plus précieux de la planète.

## ANALYSE DE QUELQUES PARAMETRES

### Ammonium

L'azote ammoniacal a pour origine naturelle la décomposition des déchets végétaux ou les apports d'engrais. La source du Lez a des eaux très peu chargées en ammoniacal car le bassin versant n'est pas une zone agricole.

### Nitrates

Les effets des nitrates ne sont pas eux-mêmes dangereux pour la santé mais c'est leur transformation en nitrites qui présente des risques. L'eau de la source du Lez est très faiblement chargée en nitrates car la zone d'infiltration recouverte par la garigüe ne reçoit pas d'engrais.

### Nitrites

Les nitrites, très dangereux pour les nourrissons, sont suspectés d'être cancérigènes. L'eau de la source du Lez contient moins de nitrites que la plupart des eaux minérales.

### Phosphore

La présence des ions phosphates est essentiellement due aux rejets industriels et domestiques (détergents). Ils sont responsables de l'eutrophisation des eaux par la prolifération des algues. Ils sont pratiquement absents dans l'eau de la source du Lez.

### Sodium

Le sel est du chlorure de sodium. La présence de sodium dans l'eau à des concentrations élevées peut être néfaste aux personnes hypertendues ou souffrant de problèmes rénaux. L'eau de la source du Lez en comprend très peu.

### Calcium

Le calcium est l'élément principal de la dureté de l'eau. Composant essentiel du corps (99% du squelette), l'apport moyen journalier est de 0,7 à 2 g. La dureté de l'eau de la source du Lez, si elle pose parfois des problèmes pour l'entretien de la robinetterie, ne présente aucun risque pour la santé.

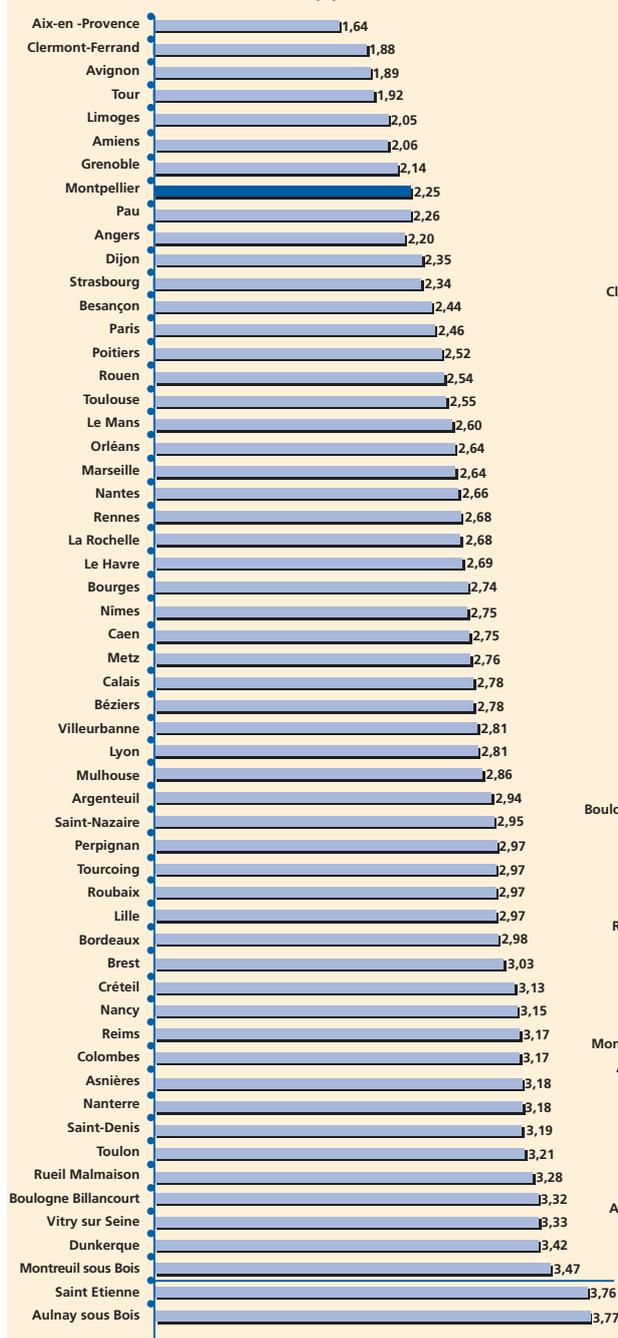
## FACTURE TYPE

Ce tableau représente la facture d'eau annuelle 2002, établie sur la base des tarifs au 1<sup>er</sup> janvier, d'un abonné de Montpellier disposant d'un compteur de moins de 25 mm et consommant 120 m<sup>3</sup> d'eau potable dans l'année

LIBELLÉ FACTURE (EN EURO)	m3	Prix unitaire 2002	Montant 2001	Montant 2002	Evolution 02 / 01
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>					
Prime fixe d'abonnement		14,38	14,12	14,38	1,85%
consommation	120	0,9004	106,14	108,05	1,80%
Sous total distributeur					
	120	0,0627	7,52	7,52	0,00%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0366	4,39	4,39	0,00%
Total distribution de l'eau					
			132,17	134,34	1,65%
<b>ORGANISMES PUBLICS</b>					
Aide au développement des réseaux ruraux	120	0,0213	2,56	2,56	0,00%
lutte contre la pollution	120	0,3400	40,98	40,80	-0,44%
Total organismes publics					
			4354	43,36	-0,41%
<b>Total HT</b>					
			175,71	177,70	1,14%
<b>TVA</b>					
			9,66	9,77	1,14%
<b>Total TTC</b>					
			185,38	187,47	1,13%

## LE PRIX DE L'EAU ET L'ÉVOLUTION DANS LES PLUS GRANDES VILLES DE FRANCE

### Prix au m<sup>3</sup> en 2002 (€)



### Evolution depuis 1992 en %



## BAFA, BAFD, ET APRÈS ?

Les Francas proposent des formations continues ouvertes à toute personne - animateur ou directeur de centres de vacances ou de loisirs - souhaitant compléter sa formation technique et améliorer son intervention auprès des enfants.

Renseignements :  
Les Francas de l'Hérault,  
27, rue Lafeuillade  
à Montpellier.  
Tél. : 04 67 06 82 82.

## VISITES GUIDÉES DE LA RÉSERVE NATURELLE DU LEZ

Les prochaines visites guidées de la réserve naturelle du Lez auront lieu le 12 février (thème : la garrigue en hiver) et le 26 février (thème : le Lez et les moulins) à 14 h. Renseignements et inscriptions obligatoires au 04 67 63 27 63.

## NOUVEAU : LES VISITES DU ZOO

Au cours de cette visite, le guide vous proposera de faire plus ample connaissance avec les animaux du parc. Une balade instructive et passionnante de 3 heures, les 5 et 26 février à 14h. Renseignements et inscriptions obligatoires au 04 67 63 27 63.

## AU ZÉNITH SUD EN FÉVRIER

Michael Flatley's Lord of the Dance, le 13/02 à 20h30 ; Priscilla, le 15/02 à 20h et Jean Pascal, le 19/02 à 20h. Réservation : 04 67 64 50 00.

## LA CARTE ANIMATION SPORT 2003 EST EN VENTE

Avec cette carte vous pouvez accéder gratuitement ou à un tarif préférentiel, à une cinquantaine activités sportives mises en place toute l'année et pendant les vacances scolaires par le service des Sports de la Ville de Montpellier.

L'encadrement est assuré par les éducateurs sportifs municipaux et par les amateurs des cinquante associations sportives partenaires de la Ville.

La carte, en vente au prix de 4,5 €, est disponible au service des Sports, avenue Frédéric-Mistral et dans les Maisons pour tous Georges-Brassens, Albert-Camus, Albert-Dubout, Léo-Lagrange, l'Escoutaire, Marcel-Pagnol, George-Sand, François-Villon et Frédéric-Chopin.



Ernest Despaux, président du conseil départemental de la société St-Vincent-de-Paul

# La Société de Saint Vincent de Paul fournit un soutien efficace et discret aux plus démunis

Implantée à Montpellier en 1839, soit 6 ans seulement après sa création à Paris par Frédéric Ozanam, la Société de Saint Vincent de Paul agit discrètement, au quotidien, pour venir en aide aux plus démunis.

Restaurant d'entraide, bureau d'aide sociale, colonie de vacances pour jeunes, centre de vacances pour personnes âgées, vestiaire, aide internationale, dépôt de meubles, hébergement... Pour être conduite, comme le voulait Saint Vincent de Paul, avec discrétion mais avec amour, l'action menée par les bénévoles de la Société de Saint Vincent de Paul n'en est pas moins réelle, efficace et appréciée.

Si l'action de base du "Vincentien" est orientée vers l'accueil et la visite personnalisée, à domicile, en direction de celles et ceux qui souffrent de solitude, de maladie ou de pauvreté afin de leur apporter soutien moral et aide matérielle, de nombreuses autres activités sont en effet également organisées. A Montpellier, par exemple, le restaurant d'entraide situé dans les locaux du Conseil départemental de l'association, au 10 de la rue des Trésoriers de la Bourse, accueille chaque jour à l'heure du déjeuner (sauf le dimanche et les jours fériés), par roulement, une centaine de convives. Là, pour un euro, ou en échange d'un ticket gratuit remis à son bénéficiaire par une association parte-



45 bénévoles se relaient, tout au long de la semaine, dans la cuisine du restaurant d'entraide

les conseilles pour accomplir les démarches administratives qui leur permettront d'obtenir un soutien ponctuel ou de bénéficier de dispositifs sociaux.

Enfin, les locaux du Conseil départemental abritent aussi, le samedi après-midi, des activités destinées à des personnes âgées ou isolées qui leur permettent de se distraire et de rencontrer d'autres personnes.

En ce qui concerne l'avenir, les responsables du Conseil départemental de la Société de Saint Vincent de Paul travaillent au projet de réalisation d'une "Halte Solidarité" sur un terrain qui appartient à l'Evêché et qui est situé à proximité des quais du Verdanson. Ce projet, fruit d'un partenariat avec le Secours Catholique et la Pastorale de la Santé permettrait à la Société de Saint Vincent de Paul de disposer d'une salle de restaurant plus grande (100 places contre 30 à l'heure actuelle) et de mieux utiliser ses locaux du centre ville. L'ouverture est prévue pour fin 2003 - début 2004.

## LA SOCIÉTÉ DE SAINT VINCENT DE PAUL EN BREF

La Société a été créée en 1833 par Frédéric Ozanam et quelques amis désireux de soulager les misères lors de l'avènement de la révolution industrielle. Elle se définit comme une société de spiritualité à vocation caritative dont la devise est : Aimer - Partager - Servir. Préférant agir dans la dis-

crétion, elle est ouverte à tout laïc bénévole s'inspirant de la foi chrétienne et du message de Saint Vincent de Paul et a pour objectif l'aide à tous ceux qui souffrent, sans aucune distinction.

## UN RÉSEAU NATIONAL

La Société de Saint Vincent de Paul en France c'est :

- Un Conseil national de France, association loi 1901, qui coordonne et soutient les activités des départements
- 91 Conseils départementaux qui coordonnent les équipes locales appelées Conférences
- 1030 Conférences regroupant 12 190 membres
- Près de 100 000 personnes accompagnées
- 3 400 "sympathisants" font partie du réseau de solidarité de la Société de Saint Vincent de Paul

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'HÉRAULT

- 3 Conseils locaux
- 17 Conférences (8 à Montpellier, 2 à Béziers, 2 à Sète, 1 à Clermont l'Hérault, 1 à Lodève, 1 à Frontignan, 1 à Servian et 1 au Cap d'Agde)
- 1 colonie de vacances au Jounié (commune du Soulié)
- 330 membres actifs
- 100 "sympathisants actifs"

Société de Saint Vincent de Paul  
Conseil départemental de l'Hérault  
10, rue des Trésoriers de la Bourse  
34000 Montpellier - Tél : 04 67 60 59 29.



naire, et sans avoir à fournir de justificatif de revenu, un repas chaud est fourni à toute personne qui se présente. Pour l'année 2001, plus de 36 000 repas ont ainsi été distribués dans le département de l'Hérault alors que plus de 4 400 colis alimentaires étaient fournis aux plus démunis.

Egalement situé dans les locaux du Conseil départemental, le bureau d'aide sociale de la Société de Saint Vincent de Paul accueille les personnes en difficulté et selon les cas, leur fournit des bons pour des colis alimentaires, leur octroie une aide directe ou

# Un dispositif d'information jeunesse complet pour la Ville de Montpellier

60.000 visiteurs annuels à l'Espace Montpellier Jeunesse, un Bus Info Jeune "new look" mis en place depuis le début d'année, un magazine jeunesse d'information municipale qui publie en mars son numéro 13 et un site web nouvelle formule, sans oublier la mise en place des Bourses Initiatives Jeunes... La Ville de Montpellier offre un dispositif complet d'information, pour permettre aux jeunes de bien vivre dans leur ville...

## ESPACE JEUNESSE : LIEU RESSOURCES

Plus de 60.000 jeunes auront poussé en 2002 la porte de l'Espace Montpellier Jeunesse, situé en plein cœur de ville, au 6, rue Maguelone, entre la gare et la place de la Comédie. Succès mérité pour ce véritable lieu ressources, qui met à la disposition des 13-26 ans, une documentation très large et très complète sur tous les domaines qui intéressent les jeunes : emploi, logement, sports, loisirs, séjours vacances. Sur deux étages, l'Espace Montpellier Jeunesse, propose gratuitement l'ensemble des supports de presse et d'information spécialisée, pour les jeunes et les étudiants, complétés de classeurs thématiques permettant d'affiner l'information recherchée. Le maître mot du lieu : j'ai une question, je dois pouvoir trouver la réponse, ou l'aide à la réponse, à l'Espace Jeunesse... Travaillant avec différents partenaires associatifs ou institutionnels,



ger l'information de projections et débats. L'Espace offre donc un panorama d'information très complet.

## LE BUS INFO JEUNES "NEW LOOK" DANS LES QUARTIERS

Directement rattaché à l'Espace Jeunesse depuis le début de l'année, c'est un bus Info Jeunes entièrement relooké par le collectif Krashtest qui va circuler désormais dans les quartiers. Une manière d'offrir un outil d'information de proximité pour tous, et d'aller en direction des jeunes qui n'ont pas l'occasion de fréquenter les structures du centre ville. A l'intérieur du bus, les

jeunes pourront retrouver toute l'information nécessaire à leur orientation, permettant à chacun d'atteindre ainsi plus rapidement l'autonomie qu'ils recherchent...

Montpellier, Tiptop vient de mettre en ligne un site entièrement relooké offrant des informations pratiques, mais également plus de 80 reportages vidéos, des extraits sonores, de quoi circuler librement dans les couloirs de la vie montpelliéraine, tout en s'informant des structures spécialisées jeunesse : parmi les derniers sujets vidéos abordés sur le site [www.tiptop.com](http://www.tiptop.com), on retrouve notamment l'Espace Montpellier jeunesse.

## BOURSES INITIATIVES JEUNES

15000 euros ont été accordés au cours de l'année 2002, pour soutenir près d'une quinzaine de projets émanant de la jeunesse montpelliéraine. Projets culturels, humanitaires, de loisirs individuels ou collectifs, projets de quartier... La Municipalité a souhaité mettre en place une initiative qui prolonge en quelque sorte le travail accompli par l'ensemble du dispositif information jeunesse, puisqu'elle permet aux jeunes une aide concrète, pour franchir une étape supplémentaire sur la voie de l'autonomie, et de la participation directe dans de la vie dans la cité.

**Information :**  
Espace Montpellier Jeunesse  
6, rue Maguelone  
Tél 04 67 92 30 50



l'Espace Jeunesse, sert en effet de relais ou d'orientation vers différentes structures plus spécialisées...

## PERMANENCES ET SEMAINES D'INFORMATION

Plusieurs fois par semaine, les jeunes peuvent rencontrer à l'Espace Jeunesse, différents interlocuteurs assurant des permanences, afin de fournir les réponses aux problèmes auxquels ils peuvent se trouver confrontés : juristes, avocats, conseillers à la recherche professionnelle. Des semaines d'information sont également organisées : toxicomanie, prévention sida... Une salle vidéo située en sous sol, permet de prolonger

## TIPTOP : LE MAGAZINE JEUNESSE D'INFORMATION MUNICIPALE

Créé en 1999 par la Ville de Montpellier, le magazine Tiptop fêtera en mars prochain son treizième numéro. Expérience pilote en France, dans le domaine de l'information municipale, Tiptop confirme ainsi la place accordée à la Jeunesse dans la politique conduite par l'équipe municipale. Une importance d'autant plus importante, que s'appuyant sur l'utilisation d'Internet, et complétant le site web officiel de la Ville de

## STAGE AU THÉÂTRE ZÔ

Les 15 et 16 février, l'atelier Zô propose un stage de mime permettant d'aborder les techniques, les principes de jeu et l'improvisation. Renseignements et inscriptions au 04 67 58 89 95. Internet : [www.theatrezo.com](http://www.theatrezo.com).

## ETAT-CIVIL : LES CHIFFRES 2002

Au cours de l'année 2002, la Ville de Montpellier a enregistré 8115 naissances, - 4116 garçons et 3997 filles - 916 mariages et 3209 décès - 1741 hommes et 1468 femmes. Pour plus d'infos, vous pouvez consulter le site Internet de la Ville : [www.ville-Montpellier.fr](http://www.ville-Montpellier.fr).

## CAMPAGNE D'EFFAROUCHEMENT DES ÉTOURNEAUX

Comme chaque année, cette campagne qui consiste en des tirs de fusées et à la diffusion par haut-parleurs du cri du geai le matin vers 6h et le soir vers 18h sur les lieux de gîte de ces oiseaux, a eu lieu pendant une semaine à la fin du mois de janvier. Elle visait à protéger des salissures les sites du square Planchon, du boulevard de Strasbourg, de la place Carnot ainsi que l'hôtel de ville et le quartier Antigone.

## A LA CONQUÊTE DE LA TERRE

C'est le nom du tout nouveau spectacle présenté au Planétarium Galilée. Second épisode de la série créée à Montpellier "Entre Ciel et Mer", ce spectacle commenté en direct, saura vous enthousiasmer par son histoire fabuleuse et des images pleine voûte saisissantes. Renseignements : 04 67 13 26 26

## SPA, COMMUNIQUÉ DE PRESSE

"La SPA vient de vivre des heures dramatiques à la suite des dernières inondations. Nous avons 320 chiens et 200 chats. Le bilan est actuellement de 25 chiens morts et 2 chats. C'est triste, mais le bilan aurait pu être plus lourd. C'est pourquoi, nous tenons à remercier tout particulièrement l'aide efficace le premier jour, de la gendarmerie, des pompiers, du vétérinaire sapeur pompier (...) et de la Ville de Montpellier qui assure seule depuis le début la contribution matérielle, logistique et humaine et a permis de sauver un maximum d'animaux de la SPA (...).

# Les nouvelles zones de stationnement, mode d'emploi

Qu'elles soient jaunes, oranges ou vertes, les nouvelles zones à horodateurs mises en place progressivement vont permettre de faciliter le stationnement des résidents et de fluidifier la circulation en ville. Le point en 3 questions.

## POURQUOI TROIS ZONES ?

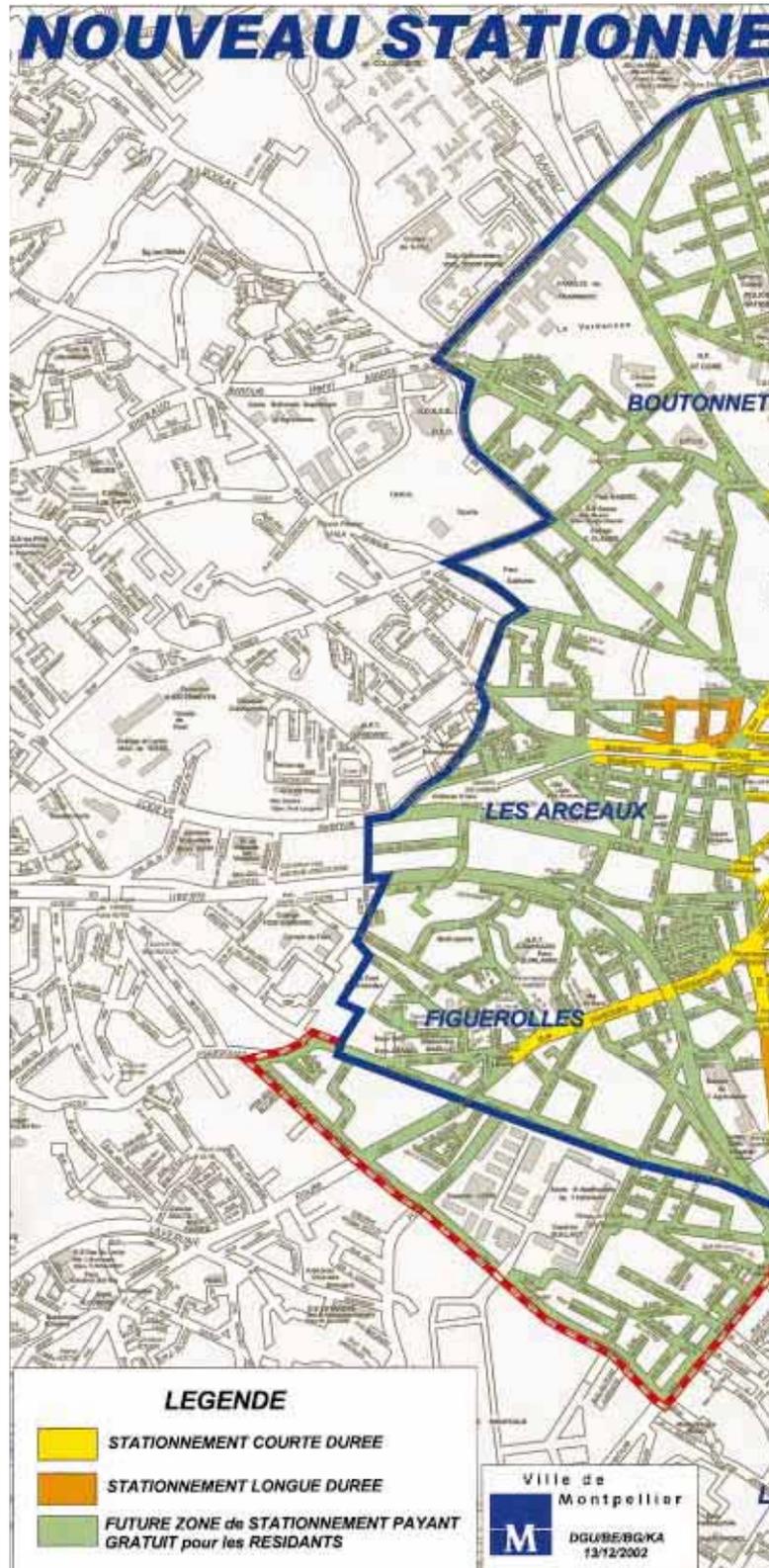
Pour mieux stationner et mieux se déplacer à Montpellier. Mieux stationner, parce que ces zones proposent aux résidents un stationnement gratuit ou à très bas prix, au plus près de leur domicile et favorise en outre les arrêts de courte durée pour permettre aux autres Montpellierains d'effectuer aisément leurs achats et démarches en centre-ville. Mieux se déplacer également - et mieux respirer ! -, en privilégiant les piétons, les cyclistes et les transports en commun non polluants que sont le tramway et le bus. Mais aussi en encourageant l'utilisation des parkings d'échange - Euromédecine, Occitanie, Mosson et Odysseum -, situés aux entrées de Montpellier afin de limiter et freiner les déplacements automobiles inutiles qui encombrant le centre ville, et qui proposent des tarifs forfaitaires particulièrement avantageux.

## LA ZONE VERTE, UNE ZONE DE GRATUITÉ ?

Dans cette zone verte qui couvre Les Aubes, le nord des Beaux-Arts, le Faubourg Boutonnet, les Arceaux, Figuerolles, Lepic, Saint-Cléophas et le secteur compris entre l'avenue de Maurin, l'avenue Albert-Dubout et la rue du Moulin des Sept Cans, le stationnement est gratuit pour les résidents du quartier. Pour les autres utilisateurs, il est payant et limité à une journée de 9 heures.

## QUID DES ZONES JAUNES ET ORANGES ?

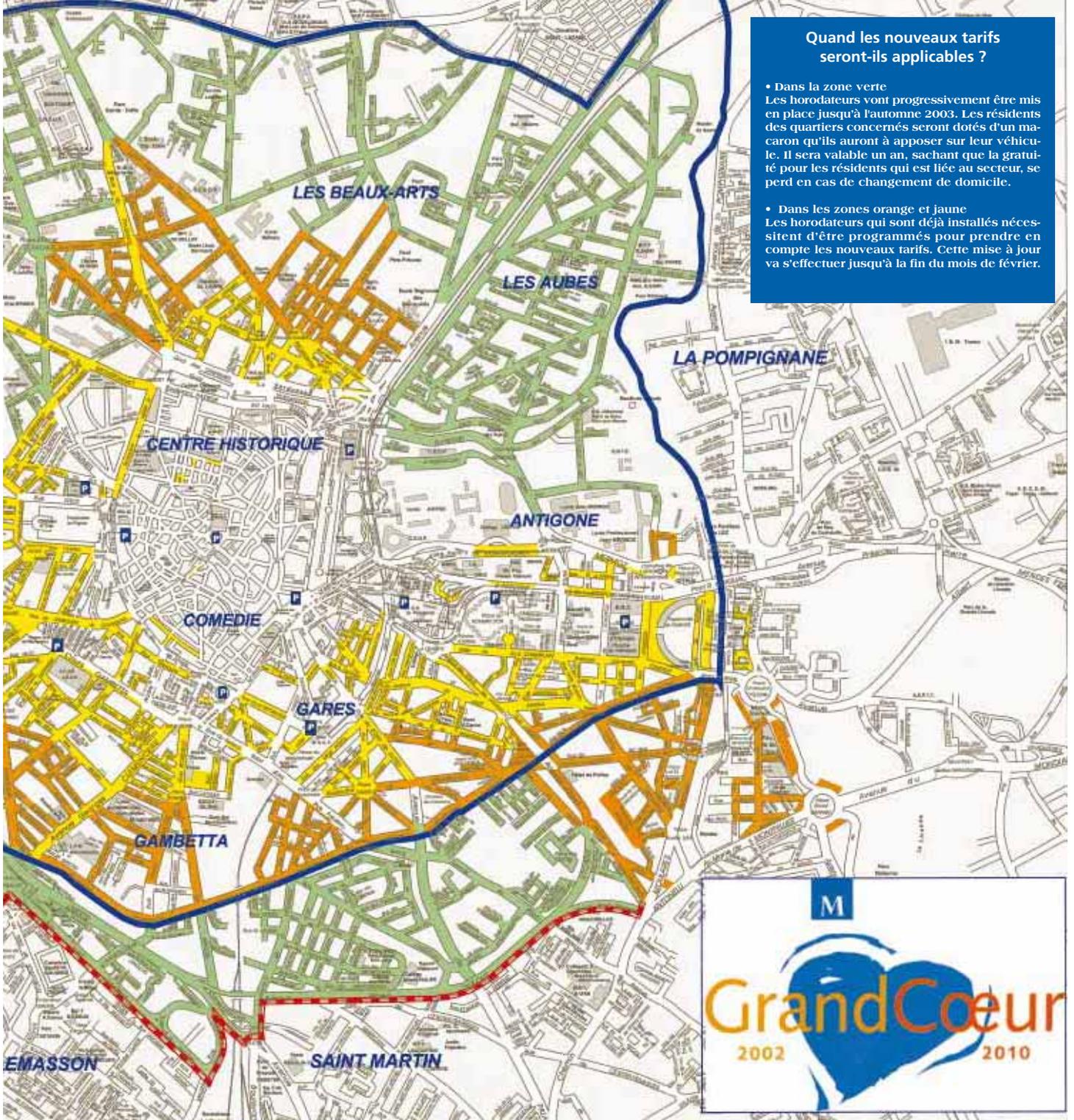
Dans les zones jaunes et oranges qui ciment l'Ecusson, les résidents bénéficient d'un tarif préférentiel et de la possibilité - nouvelle - d'obtenir un abonnement mensuel à 25 € payable avec la carte oxygène qui ne nécessite pas de déplacement dans les bureaux de TaM. Pour tous les autres automobilistes venant de l'extérieur, le stationnement est limité à 2 heures dans la zone jaune dite de courte durée, et à maximum de 5 heures dans celle dite de longue durée.



<b>ZONE JAUNE</b> COURTE DURÉE • Durée limitée à 2 heures.	<b>TARIF NORMAL DE 9H À 18H</b>	<b>TARIF RESIDENTS DE 9H À 18H</b>
	1 <sup>re</sup> demi-heure : 1,00 € 1 heure : 2,00 € 2 heures : 4,00 €	4 heures : 0,60 € 5 heures : 0,70 € 9 heures : 1,30 €
<b>Nouveau Abonnement mensuel à 25 € payable par carte oxygène</b>		

<b>ZONE ORANGE</b> LONGUE DURÉE • Durée limitée à 5 heures	<b>TARIF NORMAL DE 9H À 18H</b>
	1 <sup>re</sup> heure : 2 <sup>e</sup> heure : 3 <sup>e</sup> heure : 4 <sup>e</sup> heure : 5 <sup>e</sup> heure : Total 5 heures : 4,00 €

EMENT " GRAND COEUR " Automne 2003



**Quand les nouveaux tarifs seront-ils applicables ?**

- Dans la zone verte  
Les horodateurs vont progressivement être mis en place jusqu'à l'automne 2003. Les résidents des quartiers concernés seront dotés d'un macaron qu'ils auront à apposer sur leur véhicule. Il sera valable un an, sachant que la gratuité pour les résidents qui est liée au secteur, se perd en cas de changement de domicile.
- Dans les zones orange et jaune  
Les horodateurs qui sont déjà installés nécessitent d'être programmés pour prendre en compte les nouveaux tarifs. Cette mise à jour va s'effectuer jusqu'à la fin du mois de février.



H À 18H		TARIF RESIDENTS DE 9H À 18H	
1,30 €	4 heures :	0,60 €	
1,30 €	5 heures :	0,70 €	
0,50 €			
0,50 €	9 heures (journée) :	1,30 €	
0,40 €			

**Nouveau**  
Abonnement mensuel à 25 € payable par carte oxygène

**Nouveau**

**ZONE VERTE**

**JOURNÉE**  
• Durée limitée à 9 heures.

TARIF NORMAL DE À 18H	
1 <sup>re</sup> heure :	0,80 €
2 <sup>e</sup> heure :	0,40 €
3 <sup>e</sup> heure :	0,20 €
4 <sup>e</sup> heure :	0,10 €
5 <sup>e</sup> heure :	0,10 €
6 <sup>e</sup> heure :	0,10 €
7 <sup>e</sup> heure :	0,10 €
8 <sup>e</sup> heure :	0,10 €
9 <sup>e</sup> heure :	0,10 €

**TARIF RESIDENTS**  
Gratuit (un macaron valable 1 an est à apposer sur la voiture)



La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 6 février 2003 et sera consacrée au vote du budget 2003. Nous en rendrons compte dans le journal du mois de mars.



Vote  
Pour : 46  
Contre : 1  
Ne prend pas part au vote : 13  
(Vœu adopté à la majorité)

La zone d'activité de Parc 2000 dans le quartier de la Mosson

## Vœu pour l'extension de la zone franche urbaine en cohérence avec le grand projet de ville

La Ville de Montpellier est l'une des communes de France admises à bénéficier du dispositif "Zone Franche Urbaine" (ZFU). Malgré un périmètre restreint de 92 ha, dont la plus grande partie était occupée par des immeubles d'habitations, les efforts conjoints du District de Montpellier (transformé depuis en Communauté d'Agglomération), de la Ville, du Département et des offices HLM ont permis d'obtenir des résultats très positifs, notamment grâce à la mise en œuvre d'un programme d'aménagement d'immeubles d'habitation (transformation des rez-de-chaussée d'immeubles en locaux commerciaux) et par la réalisation du Parc 2000, zone d'activités de haute qualité qui a répondu à l'attente de nombreux artisans et sociétés de

services.

Au moment où le Gouvernement envisage, avec l'accord de l'Union européenne, de reconduire et d'étendre ce dispositif, il est nécessaire que Montpellier fasse partie des communes admises à en bénéficier, compte tenu de son engagement dans la politique de la Ville (Contrat de Ville et Grand Projet de Ville).

Pour que la zone franche urbaine puisse contribuer pleinement sur le plan socio-économique à cette politique, il est indispensable d'étendre le périmètre existant à la totalité du quartier Mosson, ainsi qu'à l'ensemble de la zone d'activités Euromédecine contiguë. Par ailleurs, après examen approfondi des autres quartiers du GPV, il paraît nécessaire d'instaurer égale-

ment une zone franche urbaine sur les sites GPV du Petit Bard, de Gély-Figuerolles, de Gambetta et de la ZAC de Tournezy. La superficie totale en zone franche serait d'environ 410 ha. Cette demande, qui rejoint en la complétant la demande formulée par la Ville en 1996, n'a rien d'excessif lorsque l'on sait que Bordeaux, d'importance comparable à Montpellier, a bénéficié d'une zone franche urbaine de près de 800 ha.

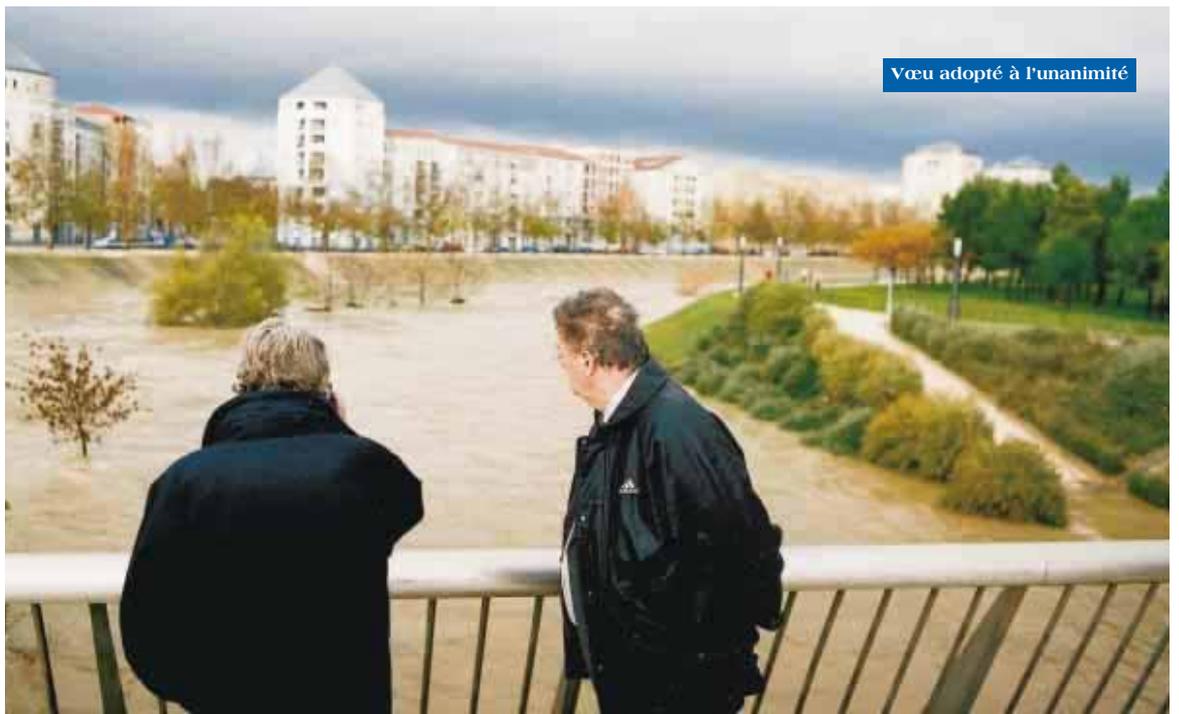
En conséquence, nous proposons de demander la reconduction et l'extension de la zone franche urbaine existante du quartier de la Mosson et la création de zones franches urbaines sur le site GPV du Petit Bard, de Gély-Figuerolles, de Gambetta et de Tournezy.

## INTEMPÉRIES DU 12 DÉCEMBRE 2002

### Demande de constatation de l'état de catastrophe naturelle

Les violentes et abondantes précipitations qui se sont abattues sur la ville le 12 décembre 2002, s'ajoutant à un important cumul des précipitations les jours précédents, ont provoqué le débordement de nombreux cours d'eau et ont causé de nombreux dégâts aux équipements publics et privés, ainsi que des pertes d'exploitations commerciales. La Ville a immédiatement mis en place une cellule de crise et les services municipaux compétents sont intervenus dans de nombreux quartiers, aux côtés des services de secours.

Le caractère exceptionnel de ce phénomène conduit à vous proposer de mettre en œuvre la procédure prévue par la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 modifiée, relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles et de demander la constatation de l'état de catastrophe naturelle pour ces intempéries.



Vœu adopté à l'unanimité

Le 12 décembre, Louis Pouget, adjoint au maire et Georges Frèche constatent l'état des dégâts dus aux pluies diluviennes

**BESOIN DE BÉNÉVOLES POUR RESTOS DU CŒUR**

Les Restaurants du Cœur disposent aujourd'hui, de onze points de distribution, dans différents quartiers de Montpellier. La campagne d'hiver des Restaurants du Cœur a démarré le 9 décembre et se terminera le 31 mars 2003. L'engagement de nouveaux bénévoles est toujours bienvenu, sachant que la plupart des centres assurent également des permanences en dehors de cette période hivernale. Aussi, si vous souhaitez rejoindre l'équipe, n'hésitez pas à contacter le siège départemental des Restos du Cœur au 04 67 40 52 37.

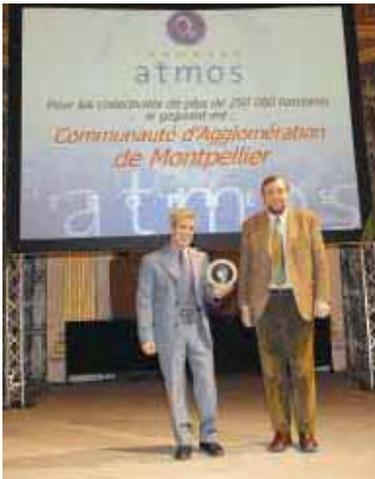
**BIEN MANGER, BIEN VIVRE**

Les chiffres de l'obésité chez les enfants ont triplé en 20 ans : de 6% dans les années 80, le taux est passé à 20% aujourd'hui. Avancer d'un mode de vie trop sédentaire et d'une alimentation trop riche, cette augmentation avec son cortège de risques pour la santé est susceptible de troubler le développement harmonieux de l'enfant. Cet état préoccupant a incité la ville de Montpellier, en partenariat avec l'espace de prévention Epidure du Centre régional de lutte contre le cancer et le centre ressource de l'Inspection Académique de l'Hérault, à réagir en concevant un programme éducatif et ludique ayant pour objectif d'accompagner l'enfant sur la voie d'une alimentation saine et plaisir. Ainsi, après trois années passées dans les écoles élémentaires, c'est désormais au tour des enfants des maternelles de bénéficier d'une animation dans les Restaurants scolaires de la ville afin d'apprendre "Le bon manger et le bien vivre ensemble". Ce programme pédagogique qui implique les personnels techniques de la cuisine centrale et des restaurants scolaires, les animateurs du service enseignement, les enseignants des écoles de la Ville et les professionnels de santé très intéressés par ce projet, est l'objet d'une recherche-action dont l'évaluation est soutenue par la DRASS et l'URCAM. Cette étude prochainement publiée permettra de mieux connaître et comprendre les comportements de tous ces apprentis gastronomes.

## Montpellier reçoit le Trophée atmos 2002 pour son action en faveur de la qualité de l'air

Les Trophées atmos ont été créés pour récompenser les villes françaises de plus de 5 000 habitants engagées dans une politique active de lutte contre la pollution atmosphérique.

L'agglomération de Montpellier, lauréate dans la catégorie des plus de 250 000 habitants, est récompensée pour le développement de sa politique de transports non polluants.



Remise du trophée à Christophe Moralès représentant l'Agglomération

Le Trophée atmos 2002\*, récompensant les villes françaises qui développent une politique de lutte contre la pollution atmosphérique, a été attribué à l'agglomération de Montpellier par un jury composé de professionnels de l'environnement. La cérémonie au cours de laquelle les trophées ont été remis s'est déroulée le 12 décembre dernier à Paris, dans les salons de l'Hôtel de Ville.

Cette distinction récompense le choix effectué par Montpellier il y a maintenant plusieurs années de privilégier le développement durable en intégrant le long terme,

l'environnement, le progrès social et le dynamisme économique dans sa stratégie urbaine.

C'est ainsi que dès 1992, la Ville et le District de Montpellier se sont engagés dans la lutte contre la pollution en initiant le concept de décomobilité, qui combine l'ensemble des modes de déplacement écologiques. Un engagement qui s'est traduit par le développement constant des transports non polluants avec, notamment, la mise en place des Petibus dans le centre ville à partir de 1992, la création, en 1996, du service TaM Vélo - premier service de location de vélos géré par une société de transports en commun dans une ville française -, ainsi que par la mise en service de bus au GNV et de la première ligne de tramway en 2000. Par ailleurs, la Ville a également développé l'aménagement de voies cyclables sécurisées, notamment le long de la première ligne de tramway, et a engagé un programme de renouvellement de son parc auto privilégiant l'achat de véhicules fonctionnant au GPL (en 1991) puis au GNV (en 1999).

Les résultats de cette politique, salués par l'attribution du Trophée atmos 2002, peuvent s'apprécier à deux niveaux. En termes d'usage des transports en commun, tout d'abord, avec une fréquentation des transports en commun en hausse de 30% depuis la mise en place du nouveau réseau TaM, mais également en termes d'impact sur la qualité de l'air. Dans ce domaine, les mesures de dioxyde d'azote (NO2) réalisées

### Le concours

Organisé en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), l'Association des Maires de France (AMF) et les entreprises BP France, Electricité de France (EDF), France Télécom et Gaz de France, les Trophées atmos récompensent les villes françaises de plus de 5 000 habitants qui ont œuvré pour l'amélioration de la qualité de l'air dans un secteur donné.

Pour cette première édition 2002, les actions et les opérations soumises par les villes devaient être liées au secteur des transports, l'un des premiers facteurs de pollution. Le jury était composé de professionnels de l'environnement qualifiés pour évaluer la créativité, l'efficacité et la maîtrise des actions menées.

Les Trophées atmos s'inscrivent dans le cadre de différentes manifestations institutionnelles qui ont marqué l'année 2002 sur le thème du développement durable et ont vocation à devenir européennes, en collaboration avec la Communauté Européenne et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

par Air Languedoc Roussillon en 1997 et 2001 ont clairement fait apparaître une baisse de 40% en NO2 sur la ville de Montpellier (55 sites échantillonnés), notamment le long du corridor de la première ligne de tramway.

\*catégorie des villes de plus de 250 000 habitants

### Les membres du jury 2002

- Joëlle Colosio** : Ingénieur Département Air, ADEME
- Patrick Coroller** : Chef du Département Technologie des Transports, ADEME
- Teddy Follenfant** : Consultant en communication Environnement et Développement durable
- Daniel Hoefel** : Président de l'Association des Maires de France
- Alain Jérôme** : Journaliste et Producteur
- Philippe H. Lambert** : Directeur de la Communication, BP France
- Luc Perrouin** : Délégué à l'Environnement, France Télécom
- Ariane Vennin** : Avocate spécialiste de la loi sur l'air, Conseil auprès des collectivités locales
- Philippe Vuillemin** : Responsable Collectivités locales Direction Transports, Electricité de France
- Pascal Zanetta** : Directeur du Projet GNV (Gaz Naturel Véhicules), Gaz de France

## Montpellier 6<sup>e</sup> au Palmarès des villes 2002 de Rail et Transports

Montpellier se classe en 6<sup>e</sup> position derrière Grenoble, Strasbourg, Lyon, Lille et Nantes, et devant Orléans, Dijon, Rennes et Marseille au Palmarès 2002 du magazine Rail et Transports.

Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Montpellier se classe 6<sup>e</sup> au Palmarès organisé par le magazine Rail et Transports (anciennement La Vie du Rail) pour distinguer les politiques volontaristes des villes en matière de transports en commun. Parmi les éléments qui ont attiré l'attention de Rail et Transports pour ce palmarès 2002 figurent notamment, pour Montpellier, le lancement du programme d'adaptation aux nouveaux rythmes urbains (qui a vu une nette augmentation des fré-

quences en soirée et toute la journée les samedis et les dimanches), l'augmentation de la capacité des rames (portées de 30 à 40 mètres, soit + 35% de surface utile) et le fonctionnement de l'Amigo, "le bus des dis-cothèques", qui circule les jeudis, vendredis et samedis soirs. Il est également à noter que, dans la catégorie "Qualité de l'offre" (fréquence, vitesse commerciale, âge moyen du parc, pourcentage de bus propres), Montpellier obtient la 3<sup>e</sup> place.

## Ils remercient la Ville

**Emmanuelle Rousseau, Didier Malejacq, représentants des parents d'élèves de l'école maternelle Pasteur** "(...) Nous tenons par cette présente à vous féliciter en ce qui concerne l'initiative d'inviter les représentants des parents d'élèves à venir fêter, autour d'un repas servi dans un restaurant scolaire, les 20 ans de la Cuisine centrale de Montpellier. Nous tenons également à vous remercier, car nous avons honoré avec beaucoup de joie et de plaisir ce repas, repas digne de la philosophie des Restaurants scolaires, à savoir découvrir des goûts nouveaux, autres que ceux de la maison (...). Repas frugal donc, sans compter sur l'autre nourriture que celle du ventre, celle de l'intellect, celle des rencontres, celles des débats dont ce repas fut riche et passionnant. Merci encore (...)"

**Alain Ferroul, responsable des Virades de l'Espoir 2002** "(...) En vous associant à la Virade de l'Espoir, le 29 septembre dernier, vous avez fait un geste décisif pour lutter contre la mucoviscidose. Par votre générosité, vous avez contribué à faire grandir l'espoir des familles et surtout celui des patients atteints de la mucoviscidose. Ce n'est pas sans émotion que nous mesurons aujourd'hui quel chemin nous avons parcouru ensemble depuis une douzaine d'années et, si les avancées thérapeutiques sont certaines, elles restent encore insuffisantes, c'est pourquoi votre présence à nos côtés est essentielle (...)"

**Marylise Blanc, Conseil local FCPE de Clémenceau collège et lycée**, à propos de la position publique du maire de Montpellier en faveur du maintien du collège Clémenceau : "(...)Après une année de mobilisation dans un large collectif, nous avons apprécié votre décision. Elle donne du souffle à notre argumentation : les quartiers Gambetta, Clémenceau, Gare... ont besoin d'un collège de proximité, de mixité sociale à taille humaine, permettant d'offrir à des collégiens les meilleures conditions d'accueil scolaire (...)"

**Laurent Abault, rue d'Alsace** "(...) A ma grande surprise d'avoir été entendu lors de ma requête (...), je veux vous remercier vivement de votre intervention. Aujourd'hui, nous pouvons circuler sur les trottoirs sans être gênés par les véhicules (...)"

**Ilda Anselmo, présidente de l'association Nouveau St-Anne** "(...) L'association du Nouveau Sainte-Anne tient à vous remercier pour l'aide et le soutien apportés au cours des diverses manifestations que l'on a organisé : les Antiquaires, la Foire aux Santons, la Mostra du livre ancien, la crèche, le carnaval et les concerts. La fréquentation de ces manifestations a été très importante au grand bonheur des exposants présents et des chalandis montpelliérains (...)"

## ENFANCE

# 2<sup>e</sup> Contrat Temps libre : la Ville et la CAF se mobilisent pour les loisirs des 6/16 ans

**Le 13 décembre dernier, la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales ont signé un second Contrat Temps Libre portant sur la période 2002 - 2004. Un contrat qui prévoit un effort financier particulièrement important pour favoriser le développement des actions en direction des 25 000 jeunes montpelliérains âgés de 6 à 16 ans.**



Signature du contrat par Georges Frêche et Christian Castella, directeur de la CAF de Montpellier

La jeunesse est l'une des priorités de la Ville. Cette priorité s'est affirmée, en particulier, par la signature en octobre 1999 du 1<sup>er</sup> Contrat Temps Libre avec la Caisse d'Allocations Familiales. La signature le 13 décembre dernier du deuxième Contrat Temps Libre renforce et concrétise le partenariat qui unit la Ville de Montpellier à la Caisse d'Allocations Familiales depuis plusieurs années.

Le premier contrat portait sur 380 000 euros de dépenses, la Ville propose pour ce second contrat, qui couvre la période 2002/2004, de faire un effort considérable, faisant presque doubler cette somme, en prévoyant 500 000 € de dépenses supplémentaires axées prioritairement sur des par-

tenariats (ces dépenses ouvrent droit à un cofinancement de la CAF à hauteur de 70%). Il s'agit d'un contrat d'objectif et de cofinancement entre la CAF et la Ville pour une période de 3 ans renouvelable qui a pour objet le développement des actions et des activités de loisirs et de vacances pour les 25 000 jeunes montpelliérains âgés de 6 à 16 ans. L'ensemble de ce programme de développement, élaboré en priorité avec le milieu associatif, mettra en avant les actions socio-éducatives et sportives autour des valeurs de partage, de citoyenneté et d'insertion.

**500 000 € DE DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES EN 4 ANS POUR LES 6 - 16 ANS**

Au niveau sportif, plus de cinquante associations travaillent en partenariat avec la Ville. Le programme "Animation sport" qui se déroule pendant les vacances scolaires concrétise ces actions. Les clubs de haut niveau de handball, de volley, de rugby et de foot participent activement à cette démarche dans laquelle s'inscrira également le Canoë Kayak.

Dans le secteur de la Jeunesse, l'aide aux associations de quartier, le développement



de l'accueil des enfants dans les centres de loisirs, l'aide aux séjours à l'extérieur de Montpellier durant les vacances scolaires ainsi que les clubs ados font partie des actions soutenues.

Enfin, en matière d'enseignement, les projets périscolaires et extra-scolaires initiés par les acteurs des quartiers (écoles ouvertes pendant les vacances, aides aux associations intervenant au titre du Contrat éducatif local) font également partie des aides consenties, de même que les Conseils municipaux d'enfants qui permettent aux élèves de développer leurs actions vers plus de citoyenneté et de responsabilité.

## JEUNESSE

### Carte Eté Jeunes

La Ville de Montpellier est partie d'une ambition : "vivre la ville pendant les vacances". Destinée aux 13/16 ans, la Carte Eté Jeunes offre une grande palette d'activités dans différents domaines, qu'il s'agisse d'activités sportives (tennis, football, piscine, patinoire, squash...), d'activités ludiques (billard, laser quest...) ou d'activités culturelles (planétarium, danse, bibliothèques, festivals...).

**Coût de l'opération : 45 725 €**

### Bourse Animation Jeunes

La Bourse Animation Jeunes est un dispositif destiné à soutenir les initiatives associatives qui agissent en direction des adolescents (13/16 ans) dans les quartiers.

Elle valorise les projets culturels, de loisirs, d'intégration sociale ou de séjours mis au point par les associations des quartiers qui ont ainsi l'occasion de tisser des liens privilégiés et réciproques avec les jeunes, ce qui facilite le travail d'intégration et de participation des jeunes à la vie collective de la cité.

**Coût de l'opération : 30 490 €**

### Stages Petites Vacances

Les stages petites vacances ont pour but de proposer une initiation dans différents domaines aux jeunes âgés de 13 à 16 ans durant les petites vacances scolaires au cours desquelles les départs en vacances sont généralement peu nombreux. Il est donc important de pouvoir proposer pen-





dant ces périodes des activités qui permettent d'enrichir les connaissances et les découvertes, ce qui est possible grâce à un choix de petits stages courts et diversifiés, encadrés par des professionnels.

**Coût de l'opération : 7 700 €**

## SPORTS

### Partenariats avec les clubs de haut niveau

Faire du sport de haut niveau un outil d'insertion et l'inscrire de ce fait dans la politique de la Ville est possible grâce à l'image que véhiculent les clubs et les sportifs de haut niveau. Le déroulement de l'action comprend différentes phases d'implication des jeunes, des familles et de travail en réseau entre les éducateurs de la Ville et ceux des clubs : constitution d'équipes de pilotage, mise en œuvre d'actions sportives sur les différents lieux d'activités, rencontres inter quartiers, accompagnement sur les matchs de haut niveau, parrainage des quartiers par les joueurs élite, création d'une équipe de proximité... Les activités proposées concernent le handball (Montpellier Handball), le rugby (Montpellier Rugby), le volley-ball (Montpellier Volley), le canoë (Montpellier Canoë Kayak) et le football (Montpellier Hérault). Dans le cadre des trois prochaines années, le public fille (stages et formation d'une équipe fille avec le Montpellier Hérault) et le public adolescent (stage de pleine nature avec le Montpellier Canoë Kayak) seront une cible privilégiée.

**Coût de l'opération : 282 050 €**

### Conventions d'animation avec les clubs de quartier

L'objectif principal des conventions d'animation avec les clubs de quartier consiste à favoriser la pratique du sport pour les 6/16 ans et à faciliter l'orientation des jeunes vers les structures associatives dans lesquelles ces pratiques pourront se pérenniser. L'activité physique est élaborée sur l'idée de valorisation et de reconnaissance de l'individu, de soi et de l'autre au travers du respect de la règle sportive. Dans le cadre du nouveau Contrat Temps Libre, un effort particulier sera porté sur la tranche d'âge des 14/16 ans ainsi que sur les activités proposées aux filles.

**Coût de l'opération : 106 720 €**

### Insertion par le sport

Les actions prévues pour l'insertion par le sport dans le cadre du 2<sup>e</sup> Contrat Temps Libre s'orienteront plus particulièrement en direction du public féminin et de la tranche d'âge des 14/16 ans.

Le dispositif retenu s'articulera autour de trois axes : le champ péri-scolaire, le champ du quartier et le champ associatif. Dans ce dispositif, l'éducateur sera en position de devenir un référent, un repère constant dans

l'environnement de l'enfant ou de l'adolescent en difficulté.

**Coût de l'opération : 137 200 €**

## MAISONS POUR TOUS

### Centres de loisirs

La construction de deux Maisons pour tous, celle du Mas de Costebelle et Joachim du Bellay, sont envisagées pour 2003. Ces structures sont créditées, chacune, d'une capacité de trente places concernant les centres de loisirs sans hébergement. Par ailleurs, des demandes d'extension d'agrément ont également été sollicitées pour certaines structures qui sont en mesure d'augmenter leur capacité d'accueil. Parallèlement, de nouvelles modalités d'accueil vont être mises en place pour développer l'action entreprise en direction des enfants et des adolescents : partenariats avec les clubs sportifs et les associations des quartiers, organisation de stages à thèmes, développement de séjours et de mini-séjours... Enfin, la souplesse d'accueil (accueil systématique à la 1/2journée) et le développement d'une formule "loisirs à la carte" seront privilégiés pour permettre d'accueillir un plus grand nombre d'enfants et d'offrir plus de choix en termes d'activités de loisirs.

**Coût de l'opération : 57 705 €**

### Actions Jeunesse

En matière d'actions culturelles, l'extension et le développement des projets d'animation menés en direction des jeunes et des adolescents se fait à partir du studio d'enregistrement de la Maison pour tous Léo Lagrange dont l'utilisation permet de motiver les jeunes sur des projets axés autour du texte et de la musique. Pour la mise en œuvre du projet, les équipes d'animation des centres de loisirs participent à cette action par un travail régulier autour du projet de réalisation d'un CD en fin d'année, la Maison pour tous mettant à disposition l'équipe technique et les moyens matériels du studio. Pour ce qui est des Points Accueil Jeunesse, qui concernent 250 adolescents et 22 Maisons pour tous, l'offre va également se diversifier et pourra par exemple consister en des activités diverses dans les quartiers, des animations, des sorties,

de l'information, de l'orientation, l'élaboration et la participation à des séjours, des stages de proximité en partenariat avec les acteurs locaux, des week-ends passerelle entre le studio d'enregistrement et les adolescents, des ateliers vidéo, théâtre...

Les séjours ont également un rôle fondamental dans la mission des Maisons pour tous. L'élaboration des projets vacances par les adolescents eux-mêmes sera encouragée ainsi que le développement ou la création de partenariats.

**Coût de l'opération : 125 646 €**

## ENSEIGNEMENT

### Contrat éducatif local

La mise en œuvre du Contrat éducatif local permettra d'optimiser les conditions dans lesquelles les écoles seront amenées à s'associer à des projets visant à ouvrir l'école pendant le temps extra scolaire et les vacances scolaires pour accueillir des projets d'actions répondant aux objectifs du contrat et émanant du milieu associatif, de la ville ou d'autres partenaires. La Ville participe au financement des coordinateurs mis en place dans les quartiers Paillade, Petit Bard - Pergola et Gély - Figuerolles pour participer à l'élaboration du Contrat éducatif local et a également prévu le principe d'une participation financière à des projets associatifs présentés dans le cadre du contrat éducatif local.

**Coût de l'opération : 42 800 €**

### Conseils municipaux d'enfants

Favoriser l'intégration (les enfants s'engagent et participent à une action visant à agir sur l'environnement urbain) et la découverte des fonctionnements démocratiques, tels sont les objectifs des Conseils municipaux d'enfants. Cette action concernera des enfants âgés de 10 à 12 ans issus de 11 écoles élémentaires (classes de CM2) des quartiers Croix d'Argent, Mossou, Cévennes, Hôpitaux-Facultés et Montpellier Centre.

**Coût de l'opération : 1 524 €**

## ENFANCE

### Accueil des familles et des jeunes

Cette action dont l'objectif est d'aider les familles à orienter leurs choix parmi les offres de loisirs destinées aux enfants en tenant compte de leurs besoins (âge des enfants, mode de garde, lieu de résidence, intérêt culturel) et de leurs moyens consiste en la mise en place d'un service d'accueil et d'information animé par un agent municipal.

**Coût de l'opération : 33 536 €**

**Claire Dentan, membre de la SPA et membre de l'école du chat** "..." Je vous remercie pour l'aide que vous avez apportée à la SPA lors de la catastrophe qui a frappé notre région. Il est réconfortant de voir qu'au milieu de drames humains les animaux n'ont pas été oubliés, et que la solidarité a joué aussi à leur égard. (...) Toute l'équipe (...) s'efforce de réparer ce qui peut l'être.

**Marylène et Christian Yezep** "..." Mon épouse et moi-même venons par la présente vous remercier pour avoir sécurisé l'aire de stationnement public à hauteur du 17 Avenue Lepic... (...) Vos services ont effectué avec dextérité (...) l'élagage des branches basses masquant l'éclairage public, qu'ils en soient remerciés (...).

**Jacques Dubois, président de la Banque alimentaire de l'Hérault** "..." Pendant les deux jours de nos concitoyens, plus de 800 bénévoles de sont relayés aux portes de 125 surfaces de vente du département (...) pour collecter 156 tonnes de produits alimentaires non périssables. (...) ces denrées bénéficieront directement aux personnes en situation de précarité de notre département. Les distributions seront assurées par les associations caritatives et les CCAS des municipalités avec qui nous sommes en contrat. Nous tenons à vous remercier pour l'appui que vos services ont pu nous apporter encore une fois cette année (...).

**Philippe Douste-Blazy, député-maire de Toulouse, pour la solidarité Montpellier Toulouse** "..." Jean-Marie Bockel, président de l'association des maires des Grandes Villes de France vient de me communiquer le détail des dons recueillis par l'association à l'attention des toulousains sinistrés par l'explosion de l'usine AZF. J'apprends avec plaisir que votre commune en fait partie et je tenais à vous dire combien les Toulousains ont apprécié votre geste de solidarité. En mon nom personnel, au nom du Conseil municipal et de la population toulousaine, je tenais à vous remercier personnellement. (...) Avec ma profonde gratitude et toute ma reconnaissance. Merci !



## SEMAINE DE BERLIN

Conférences, diaporama et exposition sur l'architecture et la culture Berlinoise du 25 février au 1<sup>er</sup> mars. Informations à la Maison des Relations Internationales: 04 67 60 48 11

## COLLOQUE POUR LA PRÉVENTION DU SUICIDE

Cette journée de réflexion sur la prévention du suicide placée sous la présidence du professeur Jacques Touchon, Doyen de la faculté de médecine de Montpellier, s'adresse aux professionnels du secteur médical, sanitaire, social et éducatif, ainsi qu'au grand public. Elle est organisée conjointement par l'Union Nationale pour la Prévention du suicide et par des associations locales, dont SOS Amitié et Point Ecoute parents adolescents. Le Colloque aura lieu le 6 février, de 8h30 à 17h30, salon Jean-Bène au Conseil général de l'Hérault. Inscriptions et renseignements : SOS amitié, Tél. : 04 67 10 90 45.

## SUR L'AGENDA DU CORUM ET DU PARC DES EXPOSITIONS

- Journées Professionnelles Internationales de l'Antiquité et de la Brocante : le 4 février au parc des expositions.
  - Salon du Lycéen et de l'Étudiant : du 6 au 8 février au Corum.
  - AGEXPOTEL 2003, Salon Professionnel de l'Hôtellerie, de la Restauration et des Métiers de Bouche : du 19 au 23 février au parc des expositions.
  - Salon Habitat, Salon des Loisirs Créatifs : du 27 février au 2 mars.
  - SECUREXPO 2003, Salon de la Sécurité et de la protection des Personnes et des Biens : du 13 au 16 mars au parc des expositions.
  - 16<sup>e</sup> Salon de l'Immobilier du Languedoc-Roussillon : du 14 au 16 mars au Corum.
  - Colloque "Le secret, dans les cabinets de psychothérapie et dans les familles" organisé par la Fédération Française de Psychothérapie et l'École d'Analyse Transactionnelle de Montpellier : du 14 au 15 mars au Corum.
  - Salon Transfac : du 19 au 20 mars au Corum.
  - Salon du Tourisme : du 21 au 23 mars au parc des expositions.
  - Foire aux disques et BD : le 23 mars au Zénith.
  - 47<sup>e</sup> Congrès de la CGT : du 24 au 28 mars au Corum.
  - 6<sup>e</sup> Salon Euro-Méditerranéen de la Coiffure et de l'Esthétique : du 30 au 31 mars au Corum.

## Une école supérieure de journalisme s'ouvre à Montpellier

L'école supérieure de journalisme de Lille, déjà implantée à Paris, vient d'ouvrir une antenne à Montpellier. Cette prestigieuse école est une des plus cotées de France.

Cette école de journalisme de Lille (ESJ) qui ouvre une antenne à Montpellier, installe son centre de formation continue au Domaine de Grammont, dans les locaux laissés vacants par le Centre de Formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ). "C'est important, d'associer Montpellier à la formation des journalistes. Cela contribue à renforcer l'image de la Ville ainsi que son caractère attractif," explique Henri Talvat, adjoint délégué à la vie culturelle.

L'ESJ de Lille possède déjà une antenne consacrée à la formation continue à Paris,

mais la saturation des locaux et sa localisation essentiellement nordique nécessitent pour l'école de trouver une nouvelle implantation.

### MONTPELLIER, CARREFOUR MÉDIATIQUE DU SUD

Cette antenne de Montpellier est pour l'ESJ de Lille l'opportunité de répondre plus facilement aux besoins précis des différents organes de presse locaux. Cela lui permet également de rayonner sur une grande partie du pays - et au-delà - où se concentrent de nombreux médias. "L'école, dont les locaux de près de 600 m<sup>2</sup>, ont été rénovés par la Ville à hauteur de 40 000 €, précise Henri Talvat, est bien équipée. Elle possède principalement des salles de classe multimédia, un studio radio et un studio audiovisuel avec plateau d'entraînement à la présentation du journal télévisé."

### DES FORMATIONS CONTINUES ET SUR MESURE."

Depuis le mois de janvier, des sessions de formation aux métiers de l'audiovisuel ont débuté. Au programme, notamment : construction de reportage, montage, commentaire et animation d'antenne. Parallèlement, un choix de douze formations : "Ecrire pour le journal", "Droits et devoirs des



journalistes", "Le travail de la voix", "Traiter le fait divers", "L'information service", etc. est proposé aux journalistes de toutes formes de presse et aux communicants des entreprises et les collectivités qui souhaitent s'initier ou se perfectionner aux techniques journalistiques. "Et Montpellier va également jouer un rôle dans la formation des journalistes de tout le sud de la Méditerranée où la demande est importante", ajoute Henri Talvat. L'ESJ va en effet former des journalistes étrangers dans le cadre de programmes de coopération mis en place avec des médias étrangers. Des journalistes attendus qui seront originaires de 70 pays différents !

Renseignements : ESJ Montpellier, Domaine de Grammont, Avenue Albert-Einstein. Tél. : 04 67 65 67 97. E-mail : Montpellier@esj-lille.fr



L'inauguration de l'école de journalisme par Georges Frêche, le 16 novembre s'est déroulée notamment en présence d'Hervé Bourges, président du directoire de l'école, de Loïc Herouet, directeur général de l'ESJ et de Christian Tua animateur de l'antenne de Montpellier.

## L'association Saint-Roch, lauréate des "Bravos de l'accueil" 2002

Grâce à son action destinée à relancer le culte de Saint-Roch, Montpellier est devenue un nouveau lieu de pèlerinage.

Les "Bravos de l'accueil" sont décernés chaque année depuis plus de 10 ans par le Ministère du tourisme. Cette récompense honore un personnage clé, un professionnel, une association ou une administration pour son action remarquable en matière d'accueil. "C'est la 1<sup>re</sup> fois qu'une association de Montpellier reçoit cette distinction", précise Anne-Marie Conte-Privat, vice-présidente de l'association, et cela nous touche énormément".

C'est vrai que l'activité de cette association est particulièrement remarquable. Depuis

sa création, sa volonté de restaurer le culte de cet apôtre de la charité a porté ses fruits. Sous son impulsion, des actions de promotion ont été conduites en France, en Espagne et surtout en Italie et un document spécifique traduit en quatre langues est diffusé par l'intermédiaire du clergé, des directeurs de pèlerinage de chaque diocèse, de très nombreuses confréries qui se réclament de Saint-Roch et du réseau des Offices de tourisme.

Et c'est maintenant par milliers que des pèlerins de toutes nationalités se pressent chaque été vers notre cité pour le 16 août, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du saint. A cet égard, le pèlerinage du mois d'août 2002, a été particulièrement exemplaire : il a attiré quelque 10 000 visiteurs.

A l'Office de tourisme de Montpellier, la relance du culte de Saint-Roch a entraîné une activité supplémentaire et des circuits de visites spécifiques ont été créés. Ils s'appuient sur les éléments historiques et architecturaux encore présents dans notre ville et deux

guides se sont spécialisées sur ce nouveau thème. L'association quant à elle, prévoit de créer un poste d'accueil pour faire face aux demandes croissantes de renseignements. A terme, enfin, un projet de fête médiévale relatant l'époque de la vie du saint montpelliérain est envisagé par l'Office de tourisme, en partenariat avec l'association Internationale Saint-Roch.

### Qui est Saint-Roch ?

Saint Roch, une des figures les plus symboliques du 14<sup>e</sup> siècle, est un jeune laïc naît de Montpellier qui, dès sa mort fut invoqué comme un grand saint. Sa fête est célébrée le 16 août. A Montpellier, une chapelle lui est dédiée dès 1420 et le concile de Constance en 1414 et celui de Bâle en 1431 lui accordent une gloire officielle. Quelque peu oublié en France, il est néanmoins resté très présent dans de nombreux pays d'Europe. Protecteur des animaux et des végétaux, il est l'intercesseur le plus aimé du monde paysan. Des villes, villages, quartiers, rues, lacs, prairies, collines, forêt dans le monde entier portent son nom. Saint-Roch de Montpellier, saint protecteur et guérisseur de la peste, a suscité une représentation dans l'art culturel et populaire immense : la plus importante de saints parmi laquelle des centaines de chefs-d'œuvre.



# Montpellier Rugby Club : allez les petits !

**Au sein même du Montpellier Rugby Club et de son école de rugby, ou grâce à des actions spécifiques comme celles qui se déroulent en milieu scolaire auprès de classes d'écoles élémentaires, ce sont 4 500 enfants qui, chaque année, découvrent le rugby ou s'initient à sa pratique.**

**F**aire découvrir et aimer le rugby au plus grand nombre, et en premier lieu aux enfants et aux jeunes, voilà l'objectif que s'est fixé il y a quelques années le staff du Montpellier Rugby Club animé par ses deux présidents, Thierry Perez et Jean-Jacques Sauveterre. Depuis, les initiatives se sont multipliées, grâce, notamment, au développement d'actions réalisées soit directement par le MRC, soit en partenariat avec le service des sports de la Ville de Montpellier : interventions auprès des élèves d'écoles élémentaires, animations dans les quartiers, participation au programme Animation sport pendant les vacances scolaires...

Judi 16 janvier, 10h, sur l'un des terrains annexes du stade de la Mosson : Jérémy Valls, joueur de l'équipe première du Montpellier Rugby Club, accueille en compagnie d'un autre amateur deux classes de l'école élémentaire Heidelberg. Pour chacune d'entre elles, c'est la première des dix séances de découverte du rugby qui se dérouleront au cours de ce second trimestre de l'année scolaire. Le terrain de rugby, qui n'a pas été épargné par les intempéries du mois de décembre ni par la neige et le gel de ce début janvier n'est pas praticable mais il en faudrait davantage pour entamer l'énergie et la bonne humeur des enfants ! C'est donc à l'abri de la grande tribune du stade de la Mosson-Mondial 98 que, pendant une heure, ils vont s'appliquer à suivre le programme que leur a préparé Jérémy : course, mouvements avec le ballon, précision...



Jérémy Valls avec les enfants de l'école élémentaire Heidelberg

A la fin du cycle, toutes les classes qui auront participé à cette découverte du rugby se rencontreront au cours d'une "Mini Coupe du Monde de Rugby" qui devrait rassembler plus d'un millier d'enfants.

Comme Jérémy Valls, ils sont 7 éducateurs à intervenir dans les écoles et dans les quartiers pour communiquer leur passion du rugby aux plus jeunes. Dans le quartier Mosson, mais aussi, par exemple, à Boutonnet avec Aurélien Rossi ou à Juvignac avec Mickaël Motti (cette fois dans le cadre de Montpellier Agglomération), ce sont des milliers d'enfants qui, chaque année, ont la possibilité de s'initier au rugby pendant le temps scolaire grâce à l'engagement du Montpel-

lier Rugby Club et de ses joueurs.

Avec 250 enfants inscrits cette année, l'école de rugby du Montpellier Rugby Club connaît elle aussi une forte progression. Chaque mercredi à Sabathé (ainsi que le samedi, s'il n'y a pas de tournois), les rugby-men en herbe, âgés de 7 à 14 ans, prennent possession du terrain et, sous la houlette d'une quinzaine d'éducateurs, se préparent à participer aux challenges régionaux les plus relevés. L'an prochain, une équipe juniors sera d'ailleurs créée et viendra s'ajouter aux différentes équipes qui, des poussins aux cadets, portent déjà les couleurs du MRC.



## Calendrier des manifestations sportives

**5 février**

**Football** : Montpellier / Strasbourg, 20h, Mosson Honneur.

**8 février**

**Volley-ball** : Montpellier Volley/Dunkerque, 20h, palais des sports Pierre de Coubertin.

**15 février**

**Karaté** : Trophée des Champions minimes et cadets, 13h30, gymnase Busnel / **Sport Boules** : Montpellier - Cusset, boudodrome A. Perrier.

**16 février**

**Equitation** : concours équestre, à partir de 8h, Grammont.

**18 février**

**Tennis de table masculin** : Montpellier Tennis de Table / Bruille, 19h30, gymnase Alain Achille.

**22 février**

**Volley-ball** : Montpellier Volley / Rennes, 20h, palais des sports Pierre de Coubertin.

**23 février**

**Handball** : Montpellier Handball / Nîmes, palais des sports René Bougnol /

**Rugby à XIII** : Montpellier / Lescure, 15h, stade Claude Béal (Honneur).

**25 février**

**Tennis de Table féminin** : Montpellier Tennis de Table / St Loup du Dorat, 19h30, gymnase Alain Achille.

**1<sup>er</sup> mars**

**Football** : Montpellier / Guingamp, 20h, Mosson Honneur  
**Skateboard** : compétition de skate, à partir de 10h, skate-park de Grammont.

**2 mars**

**Rugby** : Montpellier Rugby Club / Auch, 15h, stade Sabathé

**Handball** : 1/4 de finale aller de la Ligue des Champions, palais des sports René Bougnol.

**8 mars**

**Volley-ball** : Montpellier Volley / Avignon, 20h, palais des sports Pierre de Coubertin.

**9 mars**

**Handball** : 1/4 de finale retour de la Ligue des Champions, palais des sports René Bougnol.

mais aussi  
en février...

• La médecine à  
Montpellier

Au programme de cette visite dédiée à l'histoire de l'enseignement médical : les couilluses de la faculté de médecine, de Saint-Côme et de l'Hôtel des monnaies fondé au XIV<sup>e</sup> siècle, dont l'apothicairerie présente une somptueuse collection de faïences d'origine montpelliéraine.  
**Jeudi 6 février à 15h**

• Les œuvres  
d'art jalonnant  
les parcours du  
tramway

Pour le design du tramway, la ville a fait appel à deux designers, Garouste et Bonetti, qui en ont fait un mélange d'art et de technique. Les œuvres contemporaines qui lui sont associées suscitent bon nombre d'interrogations.

Et si toutes ces œuvres avaient un sens ? Quel message leurs créateurs ont-ils voulu nous faire passer ?

**Samedi 15 février à 15h**

• L'Opéra Comédie,  
raconté par  
son régisseur

Au milieu du 18<sup>e</sup> siècle, Montpellier n'a toujours pas de théâtre, le goût pour le spectacle y est pourtant très vif ! C'est en octobre 1888 que le public découvre sa magnifique salle de 1600 fauteuils recouverts de velours rouge, pleine d'or et de lumière... Une visite dont les coins et recoins ne manqueront pas de vous étonner !

**Lundi 24 février à 15h**

# Les nouvelles visites guidées

C'est à travers les grands noms de l'architecture ou de la littérature que vous allez ce mois-ci, au cours de visites autant originales que passionnantes, découvrir de nouvelles faces cachées de Montpellier l'Insolite...

Le nom de Giral ne vous parle peut-être pas, pourtant il est intimement associé à celui de l'histoire de Montpellier et à son patrimoine architectural. Mais d'autres noms de personnages - et pas des moindres - sont également étroitement liés à notre ville. Des noms, que vous ne soupçonnez certainement pas. Et pourtant... Pour ne pas en rater une brîbe, suivez le guide !

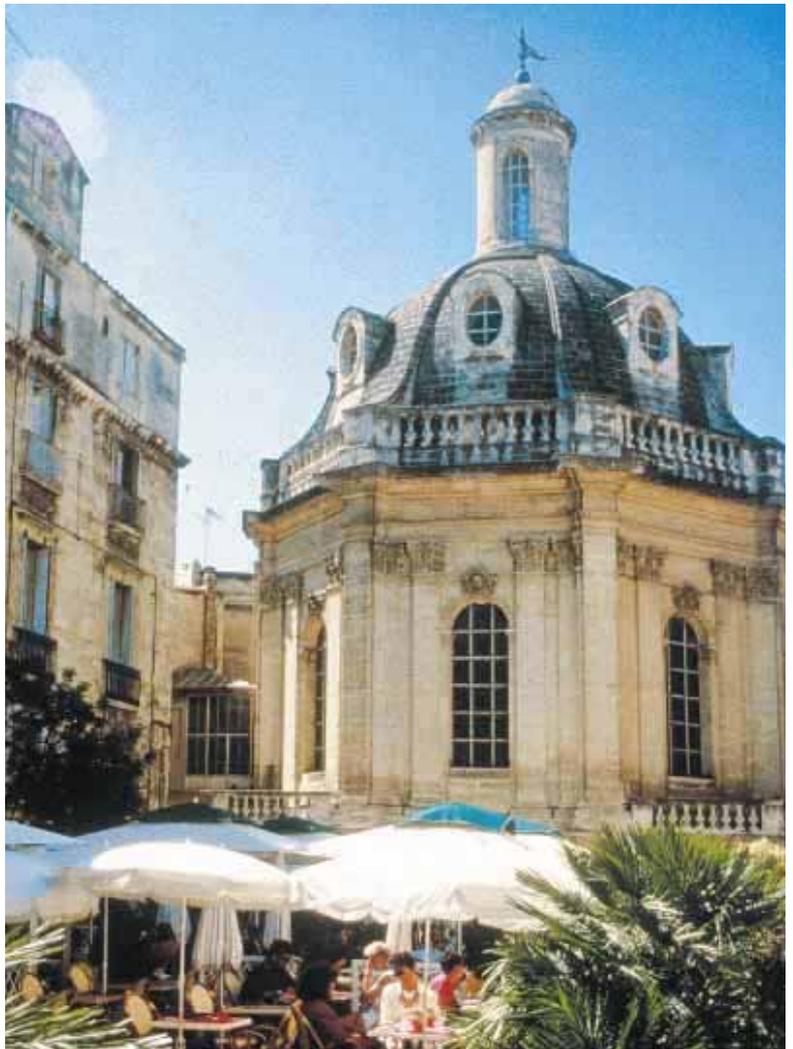
## LES GIRAL, UNE DYNASTIE D'ARCHITECTES MONTEPELLIÉRAINS

Ce nouveau circuit qui vous emmènera du collège des Jésuites, à l'Eglise Notre Dame des Tables, en passant par la cathédrale - les appartements de l'Evêque -, la faculté de médecine, l'Hôtel Saint-Côme, quelques hôtels particuliers (Hôtel de Vivens, Maison Granier, Hôtel Cambacérés, Pas de Beau-lieu, etc.), et qui se terminera sur la place Royale du Peyrou, véritable symbole de l'apogée de cette dynastie, fait le tour du patrimoine architectural caractéristique du 18<sup>e</sup> siècle que Montpellier doit aux Giral. De cette grande famille d'architectes montpelliérains qui fut active pendant plus de trois générations, la guide va vous faire revivre l'épopée montpelliéraine et vous initier à l'art subtil qui leur a permis de rivaliser avec les plus grands maîtres d'œuvres de la capitale...

**Jeudi 20 février à 15h**

## MONTEPELLIER ET LA LITTÉRATURE

Ce ne sont pas des monuments, mais des paroles qui serviront de fil conducteur à cette promenade littéraire : paroles de voyageurs qui découvrent une ville inconnue, paroles d'écrivains qui disent leurs lieux de prédilection, paroles d'auteurs qui trouvent dans la cité les couilluses de leurs œuvres. C'est à travers un circuit ponctué d'étapes dans l'Ecusson que vous suivrez la trace d'André Gide au Peyrou, de Frédéric-Jacques Temple et de Stendhal sur l'Esplanade et la Comédie, de Paul Valéry à



L'Hôtel Saint-Côme  
Cet ancien amphithéâtre d'anatomie  
où se pratiquait en secret au 18<sup>e</sup> siècle  
la dissection pédagogique, abrite aujourd'hui  
la Chambre de commerce et d'industrie.

l'Hôtel de la Vieille Intendance, de Jeanne Galzy dans la Grand'rue Jean-Moulin, de Félix Platter à l'Hôtel des Trésoriers de la Bourse, de l'intendant Bavière place Chabaneau, de Gaston Baissette au Jardin des Plantes et de bien d'autres auteurs et personnages (Rabelais, Rousseau, Madame de Staël, la Comtesse de Ségur, Chateaubriand, Prosper Mérimée, Verlaine etc.) qui furent séduits par notre cité millénaire. Attention, cette visite est volontiers interactive. Vous pouvez vous aussi amener vos livres et textes pour en faire lecture...

**Mardi 11 mars à 15h**

Pour ces visites thématiques et les visites du centre historique, réservation obligatoire à l'Office de tourisme au 04 67 60 60 60.



"Nous avons, une nuit, vu, du Peyrou, la mer lointaine et que la lune argentait". André Gide, Les Nourritures terrestres.

11<sup>e</sup> BIENNALE DES JEUNES CRÉATEURS DE LA MÉDITERRANÉE

# Un vrai festival pluri-culturel de la jeune création à Montpellier

Du 6 mars au 20 avril, Montpellier fête la jeune création contemporaine. Arts plastiques, installations vidéos, photographie, danse, musique : c'est le Carré Sainte Anne qui accueille ce grand festival pluri-culturel. Présentation par Henri Talvat, Maire Adjoint délégué à la vie Culturelle et aux Arts Plastiques.



**Quel regard portez vous sur la sélection 2003 de cette Biennale ?**

Il faut bien savoir que la Biennale des Jeunes Créateurs, est devenue en quelques années la plus importante vitrine de la jeune création en Méditerranée.

Elle réunit 600 artistes de moins de 30 ans issus de 22 pays qui représentent leur ville dans sept disciplines artistiques. L'exposition présentée à Montpellier permettra d'apprécier le travail de la sélection Montpelliéraine, à laquelle nous convions également les artistes représentant la Ville de Marseille. Et c'est cette sélection qui se rendra par la suite, du 6 au 15 juin à Athènes, puisque c'est la Grèce qui en assure cette année l'organisation. Avant de parler de la sélection montpelliéraine, je voudrais rappeler à quel point cette manifestation est devenue sur la ville un événement incontournable dont on mesure facilement le succès auprès du public, mais aussi auprès des artistes, puisqu'ils étaient plus d'une centaine, cette fois, à répondre à l'appel à candidature. C'est un jury indépendant, c'est important de le dire, composé d'institutionnels et d'artistes, qui a procédé à la sélection. Et c'est cette sélection, toujours réalisée avec une certaine exigence, que vous pourrez découvrir au Carré Ste Anne à partir du 6 mars.

**Concrètement, qu'est-ce que la Biennale apporte aux jeunes artistes ?**

En général, une première occasion de présenter leur travail. Ça ne se fait pas toujours de manière évidente. Ils se retrouvent confrontés à d'autres artistes qui n'ont pas forcément les mêmes obsessions qu'eux, les mêmes techniques. Et puis ils découvrent aussi un aspect très pratique, ce que c'est qu'un montage d'exposition, un accrochage, le rapport avec le public, la conception d'un espace, d'autres échelles que celles de leur atelier... Nous souhaitons les impliquer le plus possible au moment de l'accrochage, les mettre en contact avec les différents interlocuteurs que ce soit le scénographe de l'exposition Hervé Mangani, Dominique Thevenot son commissaire, ou toute l'équipe des affaires culturelles qui œuvre au bon déroulement de l'exposition. La Biennale offre ainsi un petit coup de pouce, qui peut permettre aux artistes de faciliter leur entrée dans la vie active. Disons que c'est un premier échelon. A l'artiste ensuite de se prendre en main, de rencontrer sur place les journalistes, les programmeurs, de profiter au maximum de cette opportunité offerte.

**Quels seront les temps forts proposés autour de cette Biennale ?**

A chaque édition, on essaie de travailler en liaison avec les galeries d'art contemporain de la Ville qui font un travail considérable. On essaie aussi de montrer les divers visages de la création. C'est ainsi qu'une soirée est prévue autour de la poésie sonore, en collaboration avec l'association Bande-Annonces et la revue The Incredible Justice's Adventures dans le cadre de Poésie 2003.

Autre soirée prévue avec Bande-Annonce, "Training 4", qui permettra une présentation de travaux vidéos réalisés par d'anciens lauréats de la Biennale ou de jeunes artistes qui n'ont pas été retenus, mais dont le travail est d'une incontestable qualité... L'autre innovation importante de l'édition 2003, c'est la Nuit de la Biennale, organisée dans les locaux des anciens entrepôts Agniel ou se sont installés désormais les associations du collectif "Changement de Propriétaire".

Une nuit de fête et de musique, orientée autour de la jeune création, et coordonnée par le collectif Ha.Lo. C'est le 6 mars, à partir de 23h, c'est gratuit et ouvert à tout le monde...

**Quelle est la "couleur" de cette sélection Montpelliéraine ?**

Du fait du grand nombre de villes qui participent à la Biennale, il y a un système de quotas retenus pour chaque pays. A Montpellier on a surtout axé notre sélection sur le domaine des arts plastiques, et aussi la danse qui est l'un des points forts de notre Ville. On s'en rend bien compte puisque la qualité des dossiers en danse est toujours admirable. Cette année, j'ai demandé de rajouter la musique et en particulier la musique électronique, parce qu'il y a une véritable émergence de la scène musicale à Montpellier. Et c'est le jury de la Compilation Montpellier Rock qui a procédé au choix du groupe lauréat.

**Les lauréats Montpellier 2003**

Abdelkader Benchamma (arts plastiques - dessin). Théodora Escouflaire (installation vidéo). Maïa Fastinger (photographie). Laure Lasserre (arts plastiques - installation). Benjamin Landois et Cyrille Maillot (installation vidéo). Sandrine Maheo (arts plastiques - peinture). Lucien Pelen (photographie). Mitiya Fedotenko et Natacha Kouznestova (danse). Florian Para et Cyril Leclerc du groupe "DIP" : Diffamant Important Person (musique).

**Judi 6 Mars : Nuit de la Biennale**

**Au programme :** concerts de musique électronique, présentations et projections de travaux vidéos, installations plastiques, performances...

**A partir de 23 h Entrée Libre**  
**Changement de Propriétaire - 104, rue Charles Perrault**  
**Tél : 04 99 52 94 50**

**13 mars : Poésie 2003**

Exploration du langage poétique avec des rencontres autour d'auteurs italiens (Arrigo Lora-Totino), espagnols (Eduard Escoffet) et français (Jean Michel Espallier et Joël Hubaut)... Sans oublier la poésie futuriste, la poésie "épidémique", la poésie visuelle et poésie concrète...  
**Carré Sainte Anne**

**1<sup>er</sup> avril : Training 4**

Une journée consacrée à la vidéo expérimentale : Nicolas Feunouillat, Benjamin Landois, Cyrille Maillot, Laure Lasserre, Pierre-Yves Cruaud, Erick Allain, Stéphanie Marquet, Enna Chaton...  
**Carré Sainte-Anne**

**11<sup>e</sup> Biennale des Jeunes Créateurs d'Europe et de la Méditerranée**  
**du 6 mars au 20 avril**  
**Carré Sainte-Anne**  
**2, rue Philippy**  
**Tél : 04 67 60 82 42**  
**Du mardi au dimanche**  
**de 13h à 18h.**

# agenda

## Globiboulga Night 03

Casimir est de retour !

Une projection des meilleurs dessins animés et émissions jeunesse diffusés sur le petit écran entre 1975 et 1987.

L'occasion de retrouver tout un tas de vieilles connaissances : Casimir, en chair et en mousse, héros fétiche de toute une génération, mais aussi Albator, Esteban et ses mystérieuses Cités d'or, Toffsy, Les Fraggles Rock etc.

Opéra Berlioz - Le Corum, le 15 février à 21h



## Montpellier Danse 03

Barbara Manzetti

Le premier "Hors séries" de l'année 2003, "All you need is foot", de la Romaine Barbara Manzetti, propose au public une architecture éphémère, une investigation publique autour d'une chorégraphie sonore.

Vendredi 14 février à 20h30 - Centre chorégraphique national

## Andrés Marín

Un artiste ouvert sur une autre dimension de la danse flamenco à cause de ses innovations dans les structures traditionnelles de la musique, du rythme et de l'esthétique flamenco

Samedi 15 février à 20h30 - Opéra Comédie

## Les Pousse-Pions

de Marion Aubert

Présenté par Cie Machine Théâtre, mise en scène par Anne Martin

Du 20 février au 2 mars puis du 11 au 13 mars - à 20h45 tous les jours et à 17h le dimanche (relâche le lundi) - Cité Universitaire des Arceaux

## Théâtre Jean Vilar

Zaïde

Opéra en deux actes de Mozart

Gomatz, jeune noble, a été fait prisonnier par le sultan Soliman. Mais la favorite Zaïde, émue par sa beauté et sa noblesse décide de l'aider à s'enfuir...

On peut considérer à juste titre Zaïde comme une étape préparatoire de ce qui sera l'un des grands opéras du compositeur : "L'Enlèvement au sérail".

Opéra au piano

Théâtre Jean Vilar, le 14 février à 14h30 (scolaires) et le samedi 15 février à 19h

## Lettre des îles Baladar

D'après un conte de Jacques Prévert

Par la compagnie Silobulle

Pour les enfants à partir de 6 ans dans le cadre du Printemps des Poètes.

Comment des êtres simples qui n'ont pas renié leur enfance peuvent-ils résister et vaincre un monde mégalomane et destructeur ? A travers ce conte, Prévert défend la vision d'un monde idéal comme possible.

Au théâtre Jean Vilar, les 11, 13 et 14 février à 14h30 (scolaires), le mercredi 12 février à 15h et le vendredi 14 février à 19h.

## Théâtre du Hangar

Récit de femmes

De Franca Rame et Dario Fo, par le Petit Atelier

"Le spectacle est comique, et même grotesque. Nous l'avons fait exprès ; d'abord, parce qu'il y a deux mille ans que nous pleurons, nous autres les femmes. Et bien cette fois nous allons rire, et même rire de nous" (Franca Rames)

Du 14 au 23 février - tél. 04 67 41 32 71

Théâtre du Hangar (petite salle)

## Théâtre des Treize Vents

La Vie de Galilée

De Bertolt Brecht

Mise en scène Jean François Sivadier

La vie de Galilée raconte la destruction d'un certain ordre du monde, et l'édification d'un autre. En Italie, au début du 16<sup>e</sup> siècle, Galilée braque un télescope vers les astres, déplace la terre, abolit le ciel, cherche et trouve des preuves, fait voler en éclat les sphères de cristal ou Ptolémée a enfermé le monde et éteint la raison et l'imagination des hommes

DU 12 au 16 février

Théâtre de Grammont



## Commedia dell'arte

### Lucrece Borgia

### Par la compagnie Les Carboni

**a** Venise, Lucrece Borgia, aussi célèbre pour sa beauté que pour ses crimes, semble s'intéresser à Gennaro, jeune capitaine de la République. Mais celui-ci, par dégoût pour le nom des Borgia, a commis l'irréparable en défigurant le blason de l'odieuse famille.

Curieuse idée que d'avoir appliqué les règles de la Commedia dell'Arte à un drame romantique de la tyrannie, de l'injustice et de la vengeance ! Ici pourtant, en fanfare et en couleurs, la commedia dynamite le drame sombre et obscur : sa fausse légèreté trahit les mauvaises intentions, dénonce les mensonges, hurle les secrets pour mieux mettre à nu la machination et révéler les véritables intentions des criminels.

D'ailleurs, le travestissement, le masque, l'imposture ne sont-ils pas les armes mêmes des personnages hugoliens ?

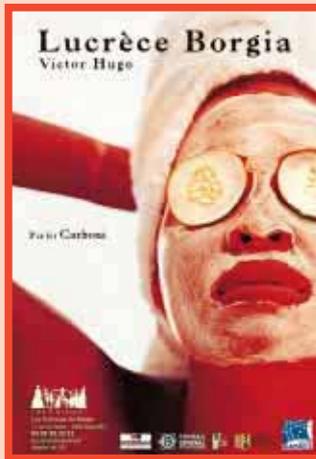
"Grâce à un savant mélange des techniques, de la Commedia dell'Arte à la pantomime, les acteurs nous emmènent, avec une énergie débordante, à travers les intrigues du texte d'Hugo auquel ils restent fidèles. Une interprétation originale, une mise en scène inventive, le sens du comique et la justesse des comédiens font la qualité de ce spectacle". (Fiona Vincenti, Libération).

Au théâtre Jean Vilar

Judi 20 février à 14h30 (scolaires) et 21h, vendredi 21 février à 21h



La Commedia dell'Arte au service du drame hugolien



"Le texte de Victor Hugo nous plonge dans le drame romantique où les personnages et les situations sont emportés par les jeux de la Commedia dell'Arte. Lucrece Borgia est une pièce où la Commedia se joue du drame, où la musique, les travestissements et les masques vous emportent dans une fresque étourdissante.

Les situations sont souvent invraisemblables: la rencontre de Lucrece et de Gennaro, les arrestations, le fantôme sur le poison, la prise du poison et de son antidote, l'annonce de la vérité à la dernière réplique... En revanche, les sentiments et les personnages sont tellement sincères, humains et universels, que le spectateur accepte d'être emmené dans cette réalité déformée. Gennaro et ses amis au service de la République de Venise représentent la voix de la démocratie et paradoxalement la voix du peuple qui transporte la rumeur, la justice et la vengeance. Lucrece et le Duc de Ferrare sont l'élite italienne, la puissance féodale et théocratique. Dieu donne le prétexte de tuer, de violer, de supprimer".

Fred Muhl, directeur artistique de la Compagnie Les Carboni

## Exposition / conférences

### Philipp Mélanchthon

### Une figure de l'histoire du protestantisme

**p** hilipp Mélanchthon, réformateur humaniste du 16<sup>e</sup> siècle est né à Bretten, en Allemagne en 1497. Il a écrit plus de 9000 lettres pour l'Europe, qui seront exposées au temple de la rue Maguelone en février. Cette exposition présente l'homme en six stations : son enfance et le temps des études ; son côté humaniste ; son travail sur la Bible et la théologie de la Réforme ; sa proposition d'une école de Mélanchthon ; ses connaissances en astronomie, mathématiques, physique et médecine. Pour terminer trois vitraux retracent sa contribution à l'édification de l'Eglise Protestante. Pédagogue réputé, il fut salué pour ses compétences de professeur de grec et de latin. Sollicité comme conseiller dans de nombreux pays d'Europe, son influence fut considérable.

#### En marge de l'exposition,

- **Trois conférences** : Jacques-Noël Pérès, professeur de théologie à la faculté de théologie protestante ; Mélanchthon : un humaniste, un réformateur ? Le professeur Maurice Baumann : Plaidoyer pour l'enseignement laïc ; Le pasteur Michel Bertrand : Le message de la Réforme aujourd'hui . (Jeudis 13, 20 et 27 février, au Temple de la rue Maguelone, à 18h30)
- **Un concert d'orgue** pour l'inauguration le 8 février
- **Un concert de la chorale protestante** le 27 février

Ce programme est organisé en partenariat entre la Faculté de Théologie protestante de Montpellier, la Société d'Histoire du Protestantisme et l'Eglise Réformée de Montpellier, avec le soutien de la municipalité de Montpellier et de la Maison d'Heidelberg.



8 février 2003 au 27 février 2003  
Temple de la rue Maguelone  
Du lundi au Samedi - 15 h à 19 h

## Théâtre des treize vents

### Six personnages en quête d'auteur

De Luigi Pirandello



"J'ai voulu représenter les personnages qui sont à la recherche d'un auteur. Leur drame ne parvient pas à être représenté, précisément parce que fait défaut l'auteur qu'ils cherchent ; et ce qui, par contre, est représenté, c'est la comédie de cette vaine tentative qu'est la leur, avec tout ce qu'elle a de tragique du fait que ces six personnages ont été refusés." (Luigi Pirandello)

"La pièce de Pirandello peut exprimer toute sa puissance, sa force énorme, parce qu'elle contient un mystère qui est la contamination du monde visible par le monde invisible, "un monde surréel", où la magie cachée, terrifiante et meurtrière, à laquelle on ne pouvait pas s'attendre au départ, prend naturellement sa place dans le théâtre. Le théâtre se trouve alors envahi par ce qui lui est essentiel, son propre cœur, sa sève : les personnages ! Des personnages qui ne sont pas seulement en quête d'auteur, mais de la totalité du théâtre, tout le théâtre doit se mettre à leur service, être vampirisé par leur existence, par leur inachèvement, par leur drame violent qui n'est même pas consommé. Ce drame qu'il faut répéter pour le faire advenir." (Emmanuel Demarcy-Mota, metteur en scène)

18 au 21 février  
à l'Opéra Comédie



## Montpellier danse 03

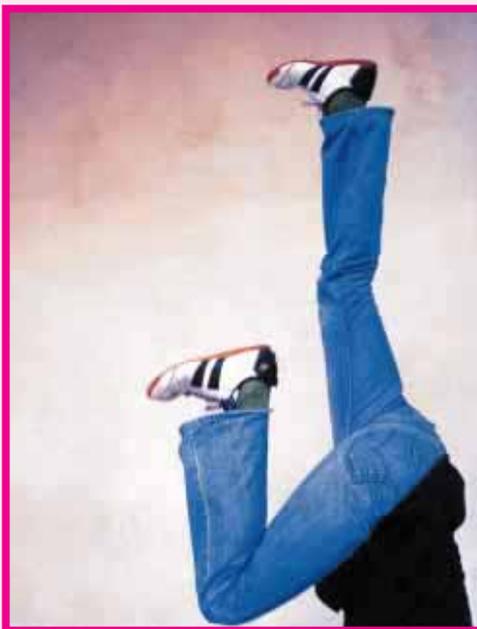
### "Déroute" Une création de Mathilde Monnier

a

L'origine de "Déroute", la lecture de Lenz, nouvelle inachevée de Georg Büchner en 1835. Le poète Lenz a passé sa vie à marcher dans la neige et dans les chemins de montagne. Lenz est un fou marchant, il ne tient véritablement pas en place. Aucune place ne lui est assignée. Il poursuit son chemin sans souci - si ce n'est de "pouvoir marcher dans sa tête". Marcher aussi pour oublier dans l'hébété de la fatigue la marche du monde.

Cette lecture est le point d'appui de Mathilde Monnier qui travaille dans cette pièce la marche comme la pensée en mouvement. Chacun des treize participants trouve ainsi son parcours, qu'il trace telle une boucle, car marcher n'est pas forcément définir un but. Marcher, c'est définir son rapport au monde sur le mode du déplacement et, de fait, de la disparition, de la déportation, pourrait-on extrapoler en citant le début de Lenz : "Le 20 janvier, Lenz partit à travers les montagnes". Parce que le 20 janvier, n'est pas une date innocente, c'est une date qui se retrouve dans l'histoire d'un peuple amené à se déplacer pour disparaître : le 20 janvier 1942, Hitler et ses complices décidaient de la destruction des Juifs européens lors de la conférence de Wannsee. Le 20 janvier, date de la folie, de la disparition, date de la "déroute" d'un monde en marche. Déroute, titre de la nouvelle création de Mathilde Monnier, ce qui signifie qu'on ne saurait réduire à des jeux de déplacements, chorégraphiques, de marches, de frôlement ; à son terme, ce sont les questions de disparition qu'elle aborde sur le plateau : disparaître à vue dans un espace mental.

Donnée au théâtre de Gennevilliers à Paris en décembre dernier, cette dernière création de Mathilde Monnier a obtenu un très grand succès.



Opéra Berlioz - Le Corum, le 20 février à 20h30

## Jazz

### Rémi Panossian

### Un jeune prodige Montpelliérain



r

émi Panossian a moins de 20 ans. Natif de Montpellier, ancien élève du lycée Jean Monnet, il a débuté le piano en 1990 et découvre l'univers du jazz en suivant les cours d'harmonie, d'improvisation et d'histoire du jazz au JAM.

Il a donné dès lors de nombreux concerts avec le groupe "Saxomania2" et, au cours de stages, a rencontré des personnalités du jazz français comme : Stéphane Kochoyan, André Villéger, Françoise Chassagnite. Il a participé également à un workshop aux côtés de Steve Coleman et Andy Milne et s'est produit au festival Off de jazz à Vienne, au côté de l'écrivain Régine Detambel, bien connue des Montpelliérains.

Sa musique influencée par Keith Jarrett et Michel Petrucciani est un vrai régal. Ce jeune prodige est à découvrir d'urgence. Le répertoire de la soirée programmée au théâtre Lakanal sera constitué de compositions personnelles et d'improvisations, mais aussi de standards de jazz de Caravane, Lil'Darlin ou encore Summertime.

15 février, à 20h45  
Théâtre Lakanal

## Variétés

• Concert de l'association 'Atout pour Tous' avec André Bonhomme, auteur compositeur, interprète lyonnais et Patrice Kalla, conteur et musicien, les 14 et 15 février à 20h30, au siège de l'association 5, rue Raoux.

• "Mélodies d'ici et d'ailleurs", un spectacle organisé par le comité des fêtes de Montpellier avec Isabelle Léon (chansons françaises) et Geogius, (comique troupier), le mardi 11 février à 14h30 salle des rencontres à la mairie.

## Zénith

Jeudi 13 février à 20h30, Michael Flatley's - Lord of the Dance

Samedi 15 février à 20h, Priscilla

Mercredi 19 février à 20, Jean Pascal

## Trioletto

• Cinéma : soirée spéciale John Hugues, pape du Teen Movie : "La folle journée de Ferris Bueller" (18h) ; "The Breakfast Club" (21h) ; "Une Créature de rêve" (23h), Jeudi 13 février

• Théâtre : Monstre (s) De Yann Allegret Les 20 et 21 février à 20h45

## Euterp - Jazz

Martial Solal (piano)

## Concerts symphoniques

• Concert 21<sup>e</sup> siècle : Richard Strauss, Hans Werner Henze, Marco-Antonio Perez Ramirez. Direction Friedmann Layer - Vendredi 14 février à 20h30 à l'Opéra Berlioz

• Jean Jacques Di Tucci, Max Bruch, Modest Moussorgski. Direction Petri Sakari, Violon Dmitri Makhitin - Vendredi 21 février à 20h30 à l'Opéra Berlioz

## Concert Amadeus

Joseph Haydn, Ludwig van Beethoven, Franz Schubert. Piano-forte, Andreas Staier. Violon, Daniel Sepec. Violoncelle, Jean Guihen Queyras - Mardi 11 février à 20h30 salle Pasteur au Corum

## Ciné Club Jean Vigo

Gloria film américain de John Cassavetes (1980) avec Gena Rowlands, John Adames, Buck Henry. Le jeudi 20 février au centre Rabelais.

## Ile aux contes

Le mercredi à la Bibliothèque Municipale Centrale

- Mercredi 12 février 2003 : Didier Paul "Contes des 1001 nuits et autres contes orientaux" (à partir de 6 ans)

- Mercredi 19 février 2003 Lectures (de 3 à 6 ans)
- Mercredi 26 février 2003 Cie "Danse et dit" : "Va conte, danse et vole !" (à partir de 7 ans)

## Vidéo des enfants

A la médiathèque Fellini à 16h

- Samedi 8 février : "Aladin et la lampe merveilleuse", 70mn, (7 ans)

- Mercredi 12 février : "Le Rossignol de l'Empereur de Chine", 44mn (3ans)\*

- Samedi 15 février : "Prince Nezha" 70mn, (7 ans)\*
- Mercredi 19 février : "Iznogoud, sports à Califat", 55mn, (3 ans)\*

- Samedi 22 février : "Robinson & Compagnie", 70mn, (7 ans)\*

- Mardi 25 février : "Sciences Cartoon", 56mn, (7ans)\*

- Mercredi 26 février : "Bestiaire, 1", 66mn, (3 ans)\*

- Jeudi 27 février : "Le Ballon Sorcier", 90mn, (5 ans)\*

- Vendredi 28 février : "Ahmed, Prince de l'Alhambra", 70mn, (5 ans)\*

(\* à partir de )

## Revue

Le n°3 de la revue

L'Instant du Monde,

revue de création littéraire et artistique

publié en partenariat

avec l'association Occi

Zen, est disponible.

Thème de cette édition :

la différence :

"Toutes ces différences

sont là, à portée

de nous, pour

nous faire grandir,

nous apprendre la

curiosité, l'humilité :

attitudes indispensables

pour aller vers l'autre.

Soi, c'est d'abord

l'autre."

Le numéro 4 sera placé

sous le thème de la

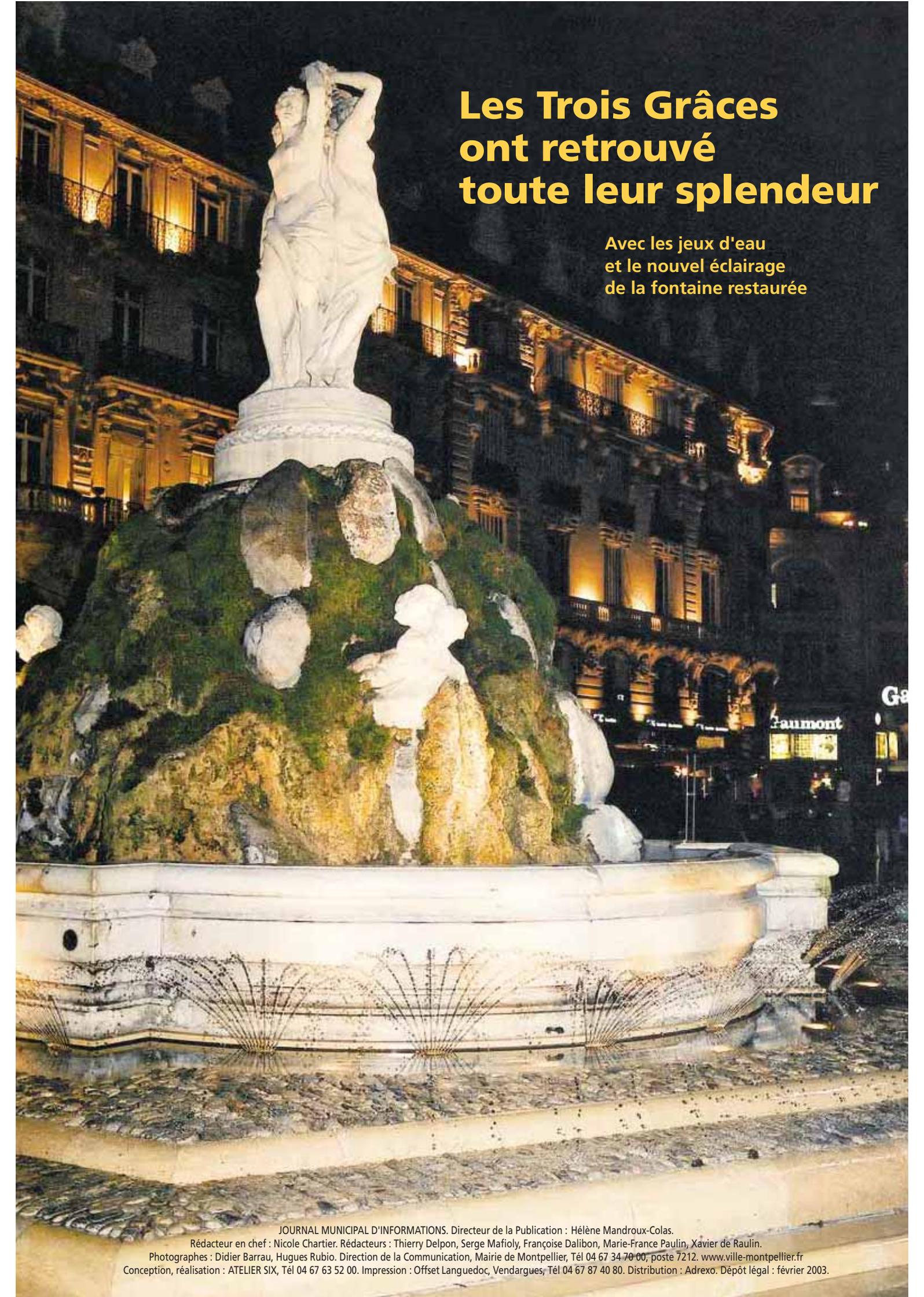
Médiaterané.

## Expositions

- Galerie Saint-Ravy : Gevi Saslawski, du 10 au 23 février

- Galerie photo : Carte Blanche à Jean Pierre Lambert (galeriste invité). Jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2003





# Les Trois Grâces ont retrouvé toute leur splendeur

Avec les jeux d'eau  
et le nouvel éclairage  
de la fontaine restaurée